

DWS Strategic

Rapport annuel 2022

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
de droit luxembourgeois



Investors for a new now

Sommaire

Rapport annuel 2022 pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

2	/	Informations
6	/	Rapport annuel et comptes annuels DWS Strategic SICAV
6	/	DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR))
13	/	DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)
20	/	DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR))
27	/	DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus)
34	/	DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR))
41	/	DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus
50	/	DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus
59	/	DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus
68	/	DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus
94	/	Rapport du réviseur d'entreprises agréé
		Informations complémentaires
98	/	Informations sur la rémunération des collaborateurs
100	/	Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration
101	/	Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365

Informations

Les fonds cités dans le présent rapport sont des compartiments d'une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit luxembourgeois.

Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires. Les indications sur la performance passée d'un fonds ne préjugent pas de sa performance future.

Dans la mesure où il existe, l'indice de référence est, en outre, reproduit dans le rapport. Toutes les données graphiques et chiffrées reflètent la **situation au 31 décembre 2022** (sauf indication contraire).

Prospectus de vente

L'achat d'actions de fonds est basé sur le prospectus de vente actuellement en vigueur ainsi que sur le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur » et sur les statuts de la SICAV, accompagné du dernier rapport annuel révisé et du rapport semestriel correspondant si ce dernier est plus récent que le dernier rapport annuel.

Cours de souscription et de rachat

Les cours de souscription et de rachat applicables, de même que toutes les autres informations destinées aux actionnaires, peuvent faire à tout moment l'objet d'une demande au siège de la société de gestion ou auprès des agents payeurs. De plus, les cours de souscription et de rachat sont publiés dans des médias appropriés (par ex. Internet, systèmes d'information électroniques, journaux, etc.), dans chaque pays de distribution.


Changements de nom de compartiments

Les compartiments suivants de **DWS Strategic SICAV** ont été renommés comme suit avec effet au 9 août 2022 :

Ancien nom du compartiment	Nouveau nom du compartiment
DB Balanced SAA (EUR)	DB ESG Balanced SAA (EUR)
DB Balanced SAA (EUR) Plus	DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus
DB Balanced SAA (USD)	DB ESG Balanced SAA (USD)
DB Balanced SAA (USD) Plus	DB ESG Balanced SAA (USD) Plus
DB Conservative SAA (EUR)	DB ESG Conservative SAA (EUR)
DB Conservative SAA (EUR) Plus	DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus
DB Conservative SAA (USD)	DB ESG Conservative SAA (USD)
DB Conservative SAA (USD) Plus	DB ESG Conservative SAA (USD) Plus
DB Growth SAA (EUR)	DB ESG Growth SAA (EUR)
DB Growth SAA (USD)	DB ESG Growth SAA (USD)

Crise Ukraine-Russie

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine marque un tournant dramatique en Europe, qui a notamment influencé profondément l'architecture de sécurité et la politique énergétique de l'Europe et entraîné une volatilité considérable qui devrait se poursuivre à l'avenir. Toutefois, compte tenu de l'incertitude qui règne au moment de l'élaboration du présent rapport, il est impossible d'évaluer de manière définitive les effets concrets ou potentiels de la crise à moyen et long terme sur la conjoncture, les différents marchés et secteurs ainsi que les implications sociales. La société de gestion poursuit donc ses efforts en matière de gestion des risques afin d'évaluer ces incertitudes et de faire face à leur impact potentiel sur les activités, la liquidité et les performances du compartiment. Le conseil d'administration de la SICAV veille à ce que la société de gestion prenne toutes les mesures jugées appropriées pour protéger au mieux les intérêts des investisseurs.



Rapport annuel et comptes annuels

Rapport annuel

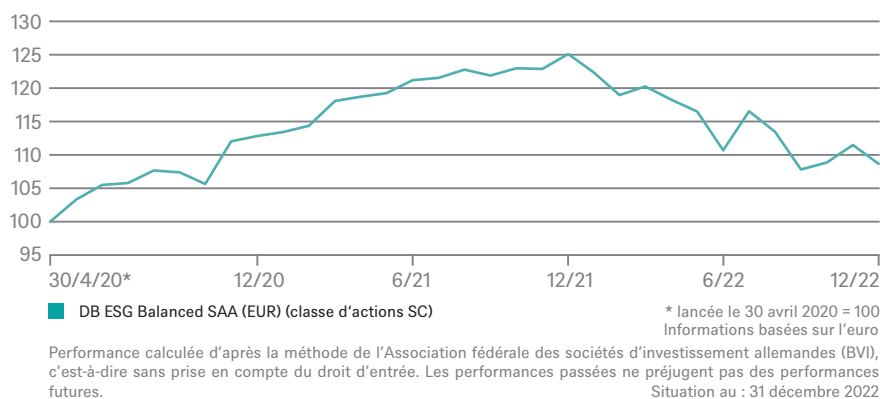
DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR))

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment est de réaliser une plus-value à moyen et long terme. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des portefeuilles composés de trois principales classes d'actifs diversifiées entre elles et les unes par rapport aux autres. Il s'agit d'un portefeuille d'obligations, d'un portefeuille d'actions et d'un portefeuille alternatif. Les placements du compartiment sont alloués aux portefeuilles à la discrétion de l'équipe de gestion du compartiment, DWS Investment GmbH, sur la base des recommandations formulées par le conseiller en investissement, la branche Wealth Management de Deutsche Bank AG. En conseillant l'équipe de gestionnaire du compartiment, le conseiller en investissement utilise une approche d'allocation stratégique d'actifs qui prend en compte le rendement attendu, la volatilité et la corrélation de chaque portefeuille. Le conseiller en investissement s'efforcera de proposer une allocation qui offre une chance de plus-value à moyen et long terme. La fourchette d'allocation attendue pour un portefeuille « équilibré » est la suivante : a) portefeuille d'obligations : jusqu'à 75 % ; b) portefeuille d'actions : 25 à 60 % et c) portefeuille alternatif : 0 à 15 %. En outre, le compartiment vise à surpondérer les actifs de la zone euro dans chacun des portefeuilles afin d'avoir une orientation européenne. L'exposition aux compartiments se fera principalement par le biais d'investissements dans un ou plusieurs

DB ESG Balanced SAA (EUR)

Performance depuis le lancement



DB ESG Balanced SAA (EUR)

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe SC	LU2132880241	-13,0 %	8,6 %
Classe DPMC	LU2132880167	-12,7 %	0,2 %
Classe LC	LU2258442917	-13,7 %	-6,0 %
Classe LC10	LU2132880324	-12,9 %	9,1 %
Classe PFC	LU2258443055	-14,8 %	-10,6 %
Classe WAMC	LU2132880597	-12,8 %	9,5 %

¹⁾ Classes LC10, SC et WAMC lancées le 30 avril 2020 / classe DPMC lancée le 14 octobre 2020 / classe LC lancée le 1^{er} février 2021 / classe PFC lancée le 31 mars 2021

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Situation au : 31 décembre 2022

fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alternative au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du compartiment peut prendre des engagements dans un indice financier en utilisant des instruments financiers dérivés. Les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne

gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements adaptés*.

Au cours de la période de douze mois écoulés clôturée fin décembre 2022, le compartiment DB ESG Balanced SAA (EUR) a réalisé une moins-value de 13,0 % par action (classe d'actions SC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

L'équipe de gestion du compartiment DB ESG Balanced SAA (EUR) a principalement investi dans des actions et des obligations, y compris des obligations d'État et d'entreprises, par le biais d'investissements dans des fonds cibles au niveau mondial. D'une manière générale, le portefeuille d'actions était largement diversifié du point de vue sectoriel.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points

de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DB ESG Balanced SAA (EUR)

(auparavant : DB Balanced SAA (EUR))

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds		
Fonds d'actions	88 631 941,80	45,15
Fonds obligataires	99 925 335,67	50,89
Total des parts de fonds	188 557 277,47	96,04
2. Avoirs bancaires	6 203 181,08	3,16
3. Autres éléments d'actif	1 753 999,04	0,89
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	377 551,66	0,19
II. Engagements		
1. Autres engagements	-555 777,21	-0,28
III. Actif du fonds	196 336 232,04	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR))

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							188 557 277,47	96,04
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers - MSCI UK ESG UCITS ETF -1D- EUR - (0,080 %)	Actions	1 519 010	1 669 209	150 199	EUR	4,107	6 237 814,57	3,18
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF -1C- USD - (0,100 %)	Actions	348 544	378 939	30 395	EUR	16,472	5 741 216,77	2,92
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF -1C- EUR - (0,150 %)	Actions	809 619	876 460	66 841	EUR	36,585	29 619 911,12	15,09
Xtrackers II - Eurozone Government Bond 1-3 UCITS ETF -1C- EUR - (0,050 %)	Actions	119 399	98 587	8 800	EUR	159,525	19 047 125,48	9,70
Xtrackers II - ESG EUR Corporate Bond Short Duration UCITS ETF -1C- GBP - (0,060 %)	Actions	460 671	487 201	26 530	GBP	37,24	19 384 568,79	9,87
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
BNP Paribas Easy SICAV - JPM ESG EMU Government Bond IG 3-5 Y UCITS ETF EUR - (0,030 %)	Actions	2 125 610	2 254 856	129 246	EUR	8,923	18 966 818,03	9,66
iShares II plc - iShares Euro Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	4 015 308	4 238 754	223 446	EUR	4,806	19 299 176,37	9,83
iShares II plc - iShares Euro High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF EUR - (0,250 %)	Actions	3 468 748	3 764 750	296 002	EUR	4,675	16 215 703,15	8,26
iShares IV plc - iShares MSCI EM ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,180 %)	Actions	5 460 511	5 853 218	392 707	EUR	4,645	25 364 073,60	12,92
iShares IV plc - iShares MSCI EMU ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	3 670 211	3 935 776	265 565	EUR	5,904	21 668 925,74	11,04
iShares PLC - iShares \$ Treasury Bond 1-3yr UCITS ETF USD - (0,070 %)	Actions	1 446 434	573 404	150 242	USD	5,182	7 011 943,85	3,57
Total du portefeuille-titres							188 557 277,47	96,04
Avoirs bancaires							6 203 181,08	3,16
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						508 736,74	0,26
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	76 688					86 653,21	0,04
Dollar américain	USD	115 223					107 791,13	0,06
Dépôts à terme								
Avoirs en euro - (DZ Bank AG, Frankfurt)	EUR						5 500 000,00	2,80
Autres éléments d'actif							1 753 999,04	0,89
Droits à dividende/à distribution							151,46	0,00
Frais de placement reportés *							1 753 180,24	0,89
Autres actifs							667,34	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							377 551,66	0,19
Total des éléments d'actif							196 892 009,25	100,28
Autres engagements							-555 777,21	-0,28
Engagements découlant des coûts							-246 317,58	-0,12
Autres engagements divers							-309 459,63	-0,16
Total des engagements							-555 777,21	-0,28
Actif du fonds							196 336 232,04	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR))

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe DPMC	EUR	10 017,25
Classe LC	EUR	94,02
Classe LC10	EUR	10 914,33
Classe PFC	EUR	89,42
Classe SC	EUR	10 856,03
Classe WAMC	EUR	10 950,19
Nombre d'actions en circulation		
Classe DPMC	Unité	1 037,000
Classe LC	Unité	266 383,000
Classe LC10	Unité	1 288,000
Classe PFC	Unité	734 944,000
Classe SC	Unité	6 938,393
Classe WAMC	Unité	530,200

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Portefeuille hors produits dérivés

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	100,000
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	100,000
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	100,000

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR))

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus

1. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	13 477,21
2. Revenus des parts de fonds de placement	EUR	564 374,13
3. Autres revenus	EUR	7 297,58

Total des revenus EUR 585 148,92

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-7 412,82
2. Commission de gestion	EUR	-1 408 077,63
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 408 077,63
3. Frais juridiques et de publication	EUR	-1 280,57
4. Taxe d'abonnement	EUR	-61 741,07
5. Autres dépenses	EUR	-1 266 346,71
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-1 264 517,30
autres	EUR	-1 829,41

Total des dépenses EUR -2 744 858,80

III. Revenus ordinaires, nets EUR -2 159 709,88

IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées EUR -9 733 057,31

Résultat des opérations de vente EUR -9 733 057,31

V. Résultat de l'exercice EUR -11 892 767,19

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe DPMC 0,13 % par an,	classe LC 1,24 % par an,
classe LC10 0,27 % par an,	classe PFC 2,47 % par an,
classe SC 0,47 % par an,	classe WAMC 0,15 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les compartiments publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

classe DPMC 0,24 % par an,	classe LC 1,35 % par an,
classe LC10 0,38 % par an,	classe PFC 2,57 % par an,
classe SC 0,58 % par an,	classe WAMC 0,26 % par an.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 3 248,44 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	192 076 287,29
1. Encaissement (net) ²⁾	EUR	34 244 278,80
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	61 097,28
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	-2 159 709,88
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-9 733 057,31
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	-18 152 664,14

II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice EUR 196 336 232,04

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 219 737,63 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) EUR -9 733 057,31

sur :

Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-9 709 781,10
Opérations de change (à terme)	EUR	-23 276,21

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe DPMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC10

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe WAMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR))

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	EUR	196 336 232,04
2021	EUR	192 076 287,29
2020	EUR	52 421 998,20

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe DPMC	EUR	10 017,25
	Classe LC	EUR	94,02
	Classe LC10	EUR	10 914,33
	Classe PFC	EUR	89,42
	Classe SC	EUR	10 856,03
2021	Classe WAMC	EUR	10 950,19
	Classe DPMC	EUR	11 480,86
	Classe LC	EUR	108,96
	Classe LC10	EUR	12 526,97
	Classe PFC	EUR	104,93
2020	Classe SC	EUR	12 485,03
	Classe WAMC	EUR	12 552,70
	Classe DPMC	EUR	10 326,21
	Classe LC	EUR	-
	Classe LC10	EUR	11 283,73
	Classe PFC	EUR	-
	Classe SC	EUR	11 268,38
Classe WAMC	EUR	11 293,51	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 19,64 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 164 503 036,77 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

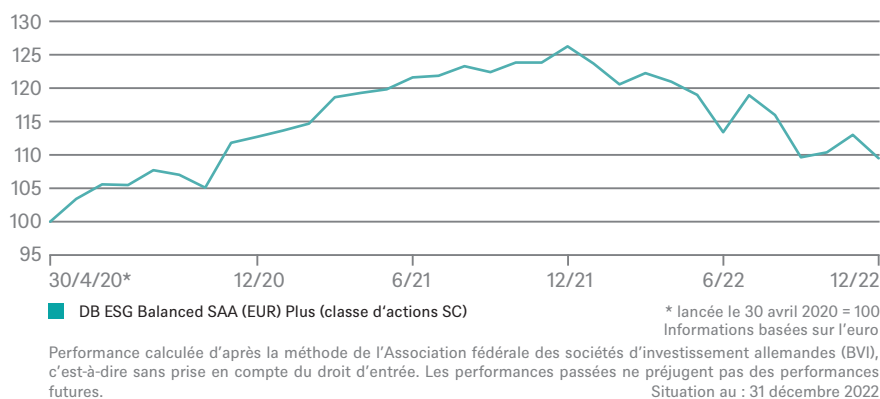
DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment est de réaliser une plus-value à moyen et long terme. Ce faisant, il vise à se prémunir contre des pertes en capital de plus de 18 % sur une base annuelle. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des portefeuilles composés de trois principales classes d'actifs diversifiées entre elles et les unes par rapport aux autres. Il s'agit d'un portefeuille d'obligations, d'un portefeuille d'actions et d'un portefeuille alternatif. Les placements du compartiment sont alloués aux portefeuilles à la discrétion de l'équipe de gestion du compartiment, DWS Investment GmbH, sur la base des recommandations formulées par le conseiller en investissement, la branche Wealth Management de Deutsche Bank AG. En conseillant l'équipe de gestionnaire du compartiment, le conseiller en investissement utilise une approche d'allocation stratégique d'actifs qui prend en compte le rendement attendu, la volatilité et la corrélation de chaque portefeuille. Le conseiller en investissement s'efforcera de proposer une allocation qui offre une chance de plus-value à moyen et long terme. La fourchette d'allocation attendue pour un portefeuille « équilibré » est la suivante : a) portefeuille d'obligations : jusqu'à 70 % ; b) portefeuille d'actions : 30 à 80 % et c) portefeuille alternatif : 0 à 15 %. En outre, le compartiment vise à surpondérer les actifs de la zone euro dans chacun des portefeuilles afin d'avoir une orientation

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus

Performance depuis le lancement



DB ESG Balanced SAA (EUR) PLUS

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe SC	LU2132879748	-13,2 %	9,4 %
Classe DPMC	LU2132879664	-12,8 %	4,2 %
Classe LC	LU2258443139	-13,9 %	-5,5 %
Classe LC10	LU2132879821	-13,0 %	10,0 %
Classe PFC	LU2258443212	-15,0 %	-10,4 %
Classe WAMC	LU2132880084	-12,9 %	10,5 %

¹⁾ Classes LC10, SC et WAMC lancées le 30 avril 2020 / classe DPMC lancée le 17 juin 2020 / classe LC lancée le 1^{er} février 2021 / classe PFC lancée le 31 mars 2021

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Situation au : 31 décembre 2022

européenne. Outre la répartition des actifs entre les portefeuilles, l'équipe de gestion du compartiment cherchera à mettre en œuvre une stratégie de préservation du capital, sur la base des recommandations du conseiller en investissement, qui vise à limiter toute perte de valeur des actifs du compartiment à un maximum de 18 % sur une base annuelle (stratégie d'atténuation des risques). La stratégie de limitation des risques vise à limiter la perte potentielle du compartiment sur une période de douze mois glissants. La stratégie d'atténuation des risques comprend des placements dans

des instruments financiers dérivés. L'exposition aux compartiments se fera principalement par le biais d'investissements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alternative au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du compartiment peut prendre des engagements dans un indice financier

en utilisant des instruments financiers dérivés. Les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements adaptés*.

Au cours de la période de douze mois écoulés clôturée fin décembre 2022, le compartiment DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus a réalisé une moins-value de 13,2 % par action (classe d'actions SC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

L'équipe de gestion du compartiment DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus a principalement investi dans des actions et des obligations, y compris des obligations d'État et d'entreprises, par le biais d'investissements dans des fonds cibles au niveau mondial. D'une manière générale, le portefeuille d'actions était largement diversifié du point de vue sectoriel.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée. Le ren-

forcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours

notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus

(auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds		
Fonds d'actions	1 308 478 790,20	61,99
Fonds obligataires	685 307 258,11	32,46
Total des parts de fonds	1 993 786 048,31	94,45
2. Dérivés	21 954 917,62	1,04
3. Avoirs bancaires	88 899 875,62	4,21
4. Autres éléments d'actif	11 032 432,24	0,52
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	389 604,40	0,02
II. Engagements		
1. Autres engagements	-4 281 818,40	-0,20
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-848 496,14	-0,04
III. Actif du fonds	2 110 932 563,65	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							1 993 786 048,31	94,45
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers - MSCI UK ESG UCITS ETF -1D- EUR - (0,080 %)	Actions	8 140 993	8 901 659	760 666	EUR	4,107	33 430 987,75	1,58
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Europe ESG UCITS ETF -1C- EUR - (0,100 %)	Actions	6 621 342	6 928 453	307 111	EUR	23,905	158 283 180,51	7,50
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF -1C- USD - (0,100 %)	Actions	6 264 146	6 634 682	370 536	EUR	16,472	103 183 012,91	4,89
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF -1C- EUR - (0,150 %)	Actions	9 542 383	10 072 104	529 721	EUR	36,585	349 108 082,06	16,54
Xtrackers II - Eurozone Government Bond 1-3 UCITS ETF -1C- EUR - (0,050 %)	Actions	1 415 314	1 229 549	411 821	EUR	159,525	225 777 965,85	10,70
Xtrackers II - ESG EUR Corporate Bond Short Duration UCITS ETF -1C- GBP - (0,060 %)	Actions	3 472 462	3 562 152	89 690	GBP	37,24	146 117 681,61	6,92
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
BNP Paribas Easy SICAV - JPM ESG EMU Government Bond IG 3-5 Y UCITS ETF EUR - (0,030 %)	Actions	11 461 550	11 815 764	354 214	EUR	8,923	102 271 410,65	4,84
iShares II plc - iShares Euro Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	30 285 115	31 052 883	767 768	EUR	4,806	145 562 376,74	6,89
iShares II plc - iShares Euro High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF EUR - (0,250 %)	Actions	14 027 942	14 768 509	740 567	EUR	4,675	65 577 823,26	3,11
iShares II PLC - iShares MSCI Europe SRI UCITS ETF EUR - (0,200 %)	Actions	1 624 476	1 693 285	68 809	EUR	55,25	89 752 299,00	4,25
iShares IV plc - iShares MSCI EM ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,180 %)	Actions	72 421 566	76 461 211	4 039 645	EUR	4,645	336 398 174,07	15,94
iShares IV plc - iShares MSCI EMU ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	21 737 146	22 749 855	1 012 709	EUR	5,904	128 336 109,98	6,08
iShares IV plc - iShares MSCI USA ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,070 %)	Actions	17 078 718	18 047 306	968 588	EUR	6,44	109 986 943,92	5,21
Total du portefeuille-titres							1 993 786 048,31	94,45
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							21 954 917,62	1,04
Créances / dettes								
Droits d'option								
Droits d'option sur indices boursiers								
Put DJ Euro Stoxx 50 12/2023 3 050 EUR (DB)	Unité	10 935	10 935				10 781 910,00	0,51
Put FTSE MIB Index Futures 12/2023 5 900 GBP (DB)	Unité	660	660				790 506,42	0,04
Put S & P 500 Futures 12/2023 3 000 USD (DB)	Unité	1 308	1 308				10 382 501,20	0,49
Avoirs bancaires							88 899 875,62	4,21
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						87 674 201,17	4,15
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	571 894					646 206,42	0,03
Dollar américain	USD	619 423					579 468,03	0,03
Autres éléments d'actif							11 032 432,24	0,52
Frais de placement reportés *							10 315 100,58	0,49
Autres actifs							717 331,66	0,03
À recevoir au titre d'opérations sur actions							389 604,40	0,02
Total des éléments d'actif							2 116 062 878,19	100,24
Autres engagements							-4 281 818,40	-0,20
Engagements découlant des coûts							-3 668 101,82	-0,17
Autres engagements divers							-613 716,58	-0,03
Engagements découlant d'opérations sur actions							-848 496,14	-0,04
Total des engagements							-5 130 314,54	-0,24
Actif du fonds							2 110 932 563,65	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe DPMC	EUR	10 418,20
Classe LC	EUR	94,51
Classe LC10	EUR	10 996,61
Classe PFC	EUR	89,57
Classe SC	EUR	10 937,61
Classe WAMC	EUR	11 053,65
Nombre d'actions en circulation		
Classe DPMC	Unité	2 897,000
Classe LC	Unité	9 253 565,600
Classe LC10	Unité	15 502,553
Classe PFC	Unité	4 340 489,000
Classe SC	Unité	56 396,241
Classe WAMC	Unité	2 725,739

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Portefeuille hors produits dérivés

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	66,574
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	92,228
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	81,623

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 136 973 119,39 euros.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus

1. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	212 710,50
2. Revenus des parts de fonds de placement	EUR	4 161 773,35
3. Autres revenus	EUR	42 490,00

Total des revenus EUR 4 416 973,85

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-109 830,97
2. Commission de gestion	EUR	-21 790 518,94
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-21 790 518,94
3. Frais juridiques et de publication	EUR	-13 769,35
4. Taxe d'abonnement	EUR	-680 366,51
5. Autres dépenses	EUR	-6 955 862,89
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-6 955 044,55
autres	EUR	-818,34

Total des dépenses EUR -29 550 348,66

III. Revenus ordinaires, nets EUR -25 133 374,81

IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées EUR -85 210 387,94

Résultat des opérations de vente EUR -85 210 387,94

V. Résultat de l'exercice EUR -110 343 762,75

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe DPMC 0,17 % par an,	classe LC 1,39 % par an,
classe LC10 0,39 % par an,	classe PFC 2,62 % par an,
classe SC 0,59 % par an,	classe WAMC 0,19 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les comparatifs publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

classe DPMC 0,28 % par an,	classe LC 1,49 % par an,
classe LC10 0,50 % par an,	classe PFC 2,72 % par an,
classe SC 0,70 % par an,	classe WAMC 0,30 % par an.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 137 925,25 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	1 765 098 571,68
1. Encaissement (net) ²⁾	EUR	654 284 557,06
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	1 829 633,57
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	-25 133 374,81
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-85 210 387,94
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	-199 936 435,91

II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice EUR 2 110 932 563,65

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 682 686,01 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) EUR -85 210 387,94

sur :

Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-76 271 831,38
Opérations de change (à terme)	EUR	154 294,43
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-9 092 850,99

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe DPMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC10

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe WAMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2021	Classe DPMC	EUR	11 952,50
2022	EUR	2 110 932 563,65		Classe LC	EUR	109,75
2021	EUR	1 765 098 571,68		Classe LC10	EUR	12 643,49
2020	EUR	269 783 999,47		Classe PFC	EUR	105,34
Valeur liquidative en fin d'exercice			2020	Classe SC	EUR	12 601,06
2022	Classe DPMC	EUR	10 418,20	Classe WAMC	EUR	12 684,35
	Classe LC	EUR	94,51	Classe DPMC	EUR	10 635,22
	Classe LC10	EUR	10 996,61	Classe LC	EUR	-
	Classe PFC	EUR	89,57	Classe LC10	EUR	11 275,41
	Classe SC	EUR	10 937,61	Classe PFC	EUR	-
	Classe WAMC	EUR	11 053,65	Classe SC	EUR	11 259,91
				Classe WAMC	EUR	11 289,36

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 26,21 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 697 164 720,38 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

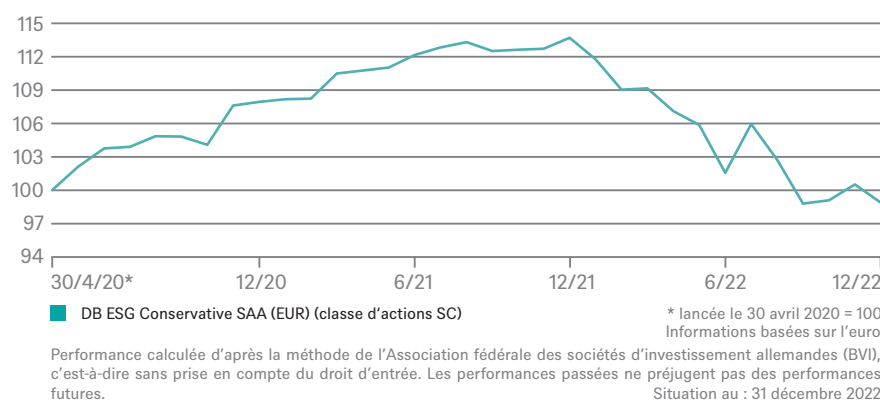
DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR))

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment est de réaliser un rendement à moyen et long terme en euro. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des portefeuilles composés de trois principales classes d'actifs diversifiées entre elles et les unes par rapport aux autres. Il s'agit d'un portefeuille d'obligations, d'un portefeuille d'actions et d'un portefeuille alternatif. Les placements du compartiment sont alloués aux portefeuilles à la discrétion de l'équipe de gestion du compartiment, DWS Investment GmbH, sur la base des recommandations formulées par le conseiller en investissement, la branche Wealth Management de Deutsche Bank AG. En conseillant l'équipe de gestionnaire du compartiment, le conseiller en investissement utilise une approche d'allocation stratégique d'actifs qui prend en compte le rendement attendu, la volatilité et la corrélation de chaque portefeuille. Le conseiller en investissement s'efforcera de proposer une allocation qui offre une chance de rendement à moyen et long terme en euros. La fourchette d'allocation attendue pour un portefeuille « conservateur » est la suivante : a) portefeuille d'obligations : jusqu'à 100 % ; b) portefeuille d'actions : 0 à 40 % et c) portefeuille alternatif : 0 à 15 %. En outre, le compartiment vise à surpondérer les actifs de la zone euro dans chacun des portefeuilles afin d'avoir une orientation européenne. L'exposition aux compartiments se fera principalement par le biais d'investissements

DB ESG Conservative SAA (EUR)

Performance depuis le lancement



DB ESG Conservative SAA (EUR)

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe SC	LU2132882023	-12,9 %	-1,1 %
Classe DPMC	LU2132881991	-12,7 %	-3,7 %
Classe LC	LU2258442594	-13,5 %	-9,9 %
Classe LC10	LU2132882296	-12,8 %	-0,6 %
Classe PFC	LU2258442677	-14,5 %	-12,9 %
Classe WAMC	LU2132882379	-12,7 %	-0,4 %

¹⁾ Classes LC10, SC et WAMC lancées le 30 avril 2020 / classe DPMC lancée le 29 mai 2020 / classe LC lancée le 1^{er} février 2021 / classe PFC lancée le 31 mars 2021

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Situation au : 31 décembre 2022

tissements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alternative au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du compartiment peut prendre des engagements dans un indice financier en utilisant des instruments financiers dérivés. Les aspects écologiques et

sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements adaptés*.

Au cours de la période de douze mois écoulés clôturée fin décembre 2022, le compartiment DB ESG Conservative SAA (EUR) a réalisé une moins-value de 12,9 % par action (classe d'actions SC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

L'équipe de gestion du compartiment DB ESG Conservative SAA (EUR) a principalement investi dans des obligations, y compris des obligations d'État et d'entreprises, et dans une moindre mesure dans des actions, par le biais d'investissements dans des fonds cibles au niveau mondial. Sur le plan régional, les investissements se sont concentrés sur l'Europe. D'une manière générale, le portefeuille d'actions était largement diversifié du point de vue sectoriel.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur

en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DB ESG Conservative SAA (EUR)

(auparavant : DB Conservative SAA (EUR))

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds		
Fonds d'actions	58 430 798,97	23,29
Fonds obligataires	183 143 700,54	73,03
Total des parts de fonds	241 574 499,51	96,32
2. Avoirs bancaires	7 917 735,83	3,16
3. Autres éléments d'actif	1 539 777,77	0,61
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	267 981,94	0,11
II. Engagements		
1. Autres engagements	-441 033,03	-0,18
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-52 903,80	-0,02
III. Actif du fonds	250 806 058,22	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR))

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							241 574 499,51	96,32
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers - MSCI UK ESG UCITS ETF -1D- EUR - (0,080 %)	Actions	1 290 671	1 390 952	100 281	EUR	4,107	5 300 140,46	2,11
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF -1C- USD - (0,100 %)	Actions	300 140	322 386	22 246	EUR	16,472	4 943 906,08	1,97
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF -1C- EUR - (0,150 %)	Actions	521 952	562 332	40 380	EUR	36,585	19 095 613,92	7,61
Xtrackers II - Eurozone Government Bond 1-3 UCITS ETF -1C- EUR - (0,050 %)	Actions	277 112	196 830	26 397	EUR	159,525	44 206 291,80	17,63
Xtrackers II - ESG EUR Corporate Bond Short Duration UCITS ETF -1C- GBP - (0,060 %)	Actions	712 774	741 799	29 025	GBP	37,24	29 992 807,52	11,96
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
BNP Paribas Easy SICAV - JPM ESG EMU Government Bond IG 3-5 Y UCITS ETF EUR - (0,030 %)	Actions	2 740 714	2 868 567	127 853	EUR	8,923	24 455 391,02	9,75
iShares II plc - iShares Euro Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	9 319 050	9 707 785	388 735	EUR	4,806	44 791 081,92	17,86
iShares II plc - iShares Euro High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF EUR - (0,250 %)	Actions	5 590 659	6 024 394	433 735	EUR	4,675	26 135 212,69	10,42
iShares IV plc - iShares MSCI EM ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,180 %)	Actions	3 249 536	3 456 227	206 691	EUR	4,645	15 094 094,72	6,02
iShares IV plc - iShares MSCI EMU ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	2 370 773	2 512 610	141 837	EUR	5,904	13 997 043,79	5,58
iShares PLC - iShares \$ Treasury Bond 1-3yr UCITS ETF USD - (0,070 %)	Actions	2 797 778	1 640 407	224 719	USD	5,182	13 562 915,59	5,41
Total du portefeuille-titres							241 574 499,51	96,32
Avoirs bancaires							7 917 735,83	3,16
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						643 353,63	0,26
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	44 216					49 961,61	0,02
Dollar américain	USD	106 276					99 420,59	0,04
Dépôts à terme								
Avoirs en euro - (DZ Bank AG, Frankfurt)	EUR						7 125 000,00	2,84
Autres éléments d'actif							1 539 777,77	0,61
Frais de placement reportés *							1 482 261,02	0,59
Autres actifs							57 516,75	0,02
À recevoir au titre d'opérations sur actions							267 981,94	0,11
Total des éléments d'actif							251 299 995,05	100,20
Autres engagements							-441 033,03	-0,18
Engagements découlant des coûts							-235 850,04	-0,10
Autres engagements divers							-205 182,99	-0,08
Engagements découlant d'opérations sur actions							-52 903,80	-0,02
Total des engagements							-493 936,83	-0,20
Actif du fonds							250 806 058,22	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe DPMC	EUR	9 630,10
Classe LC	EUR	90,10
Classe LC10	EUR	9 943,38
Classe PFC	EUR	87,14
Classe SC	EUR	9 888,58
Classe WAMC	EUR	9 962,15

DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR))

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe DPMC	Unité	117,000
Classe LC	Unité	384 384,000
Classe LC10	Unité	9 565,000
Classe PFC	Unité	664 206,000
Classe SC	Unité	5 918,288
Classe WAMC	Unité	354,500

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Portefeuille hors produits dérivés

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	100,000
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	100,000
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	100,000

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR))

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus

1. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	19 137,58
2. Revenus des parts de fonds de placement	EUR	956 188,03
3. Autres revenus	EUR	16 317,48

Total des revenus EUR 991 643,09

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-12 438,17
2. Commission de gestion	EUR	-1 279 405,55
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 279 405,55
3. Frais juridiques et de publication	EUR	-1 654,51
4. Taxe d'abonnement	EUR	-63 812,67
5. Autres dépenses	EUR	-1 223 623,50
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-1 213 254,01
autres	EUR	-10 369,49

Total des dépenses EUR -2 580 934,40

III. Dépenses ordinaires, nettes EUR -1 589 291,31

IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées EUR -22 858 146,11

Résultat des opérations de vente EUR -22 858 146,11

V. Résultat de l'exercice EUR -24 447 437,42

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe DPMC 0,12 % par an,	classe LC 1,03 % par an,
classe LC10 0,21 % par an,	classe PFC 2,24 % par an,
classe SC 0,41 % par an,	classe WAMC 0,14 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les comparatifs publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

classe DPMC 0,24 % par an,	classe LC 1,15 % par an,
classe LC10 0,33 % par an,	classe PFC 2,35 % par an,
classe SC 0,52 % par an,	classe WAMC 0,26 % par an.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 3 527,80 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	302 314 156,19
1. Encaissement (net) ²⁾	EUR	-10 475 994,07
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-1 097 132,39
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	-1 589 291,31
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-22 858 146,11
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	-15 487 534,09
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	250 806 058,22

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 312 722,69 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	-22 858 146,11
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-22 820 329,38
Opérations de change (à terme)	EUR	-37 816,73

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe DPMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC10

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe WAMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR))

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2021	Classe DPMC	EUR	11 028,35	
2022	EUR	250 806 058,22		Classe LC	EUR	104,13	
2021	EUR	302 314 156,19		Classe LC10	EUR	11 397,39	
2020	EUR	137 073 970,71		Classe PFC	EUR	101,93	
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe SC	EUR	11 356,94	
2022	Classe DPMC	EUR	9 630,10	2020	Classe WAMC	EUR	11 410,88
	Classe LC	EUR	90,10		Classe DPMC	EUR	10 441,01
	Classe LC10	EUR	9 943,38		Classe LC	EUR	-
	Classe PFC	EUR	87,14		Classe LC10	EUR	10 800,17
	Classe SC	EUR	9 888,58		Classe PFC	EUR	-
	Classe WAMC	EUR	9 962,15		Classe SC	EUR	10 783,91
					Classe WAMC	EUR	10 805,64

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 18,78 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 210 444 645,13 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Rapport annuel

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus

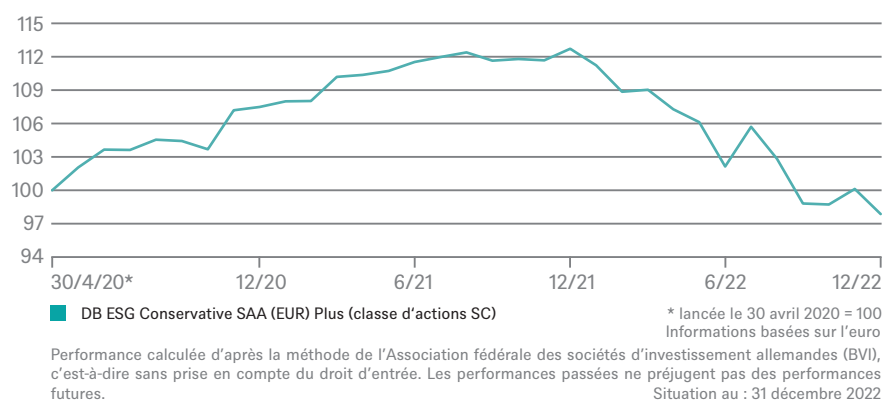
(auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment est de réaliser un rendement à moyen et long terme en euro. Ce faisant, il vise à se prémunir contre des pertes en capital de plus de 10 % sur une base annuelle. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des portefeuilles composés de trois principales classes d'actifs diversifiées entre elles et les unes par rapport aux autres. Il s'agit d'un portefeuille d'obligations, d'un portefeuille d'actions et d'un portefeuille alternatif. Les placements du compartiment sont alloués aux portefeuilles à la discrétion de l'équipe de gestion du compartiment, DWS Investment GmbH, sur la base des recommandations formulées par le conseiller en investissement, la branche Wealth Management de Deutsche Bank AG. En conseillant l'équipe de gestionnaire du compartiment, le conseiller en investissement utilise une approche d'allocation stratégique d'actifs qui prend en compte le rendement attendu, la volatilité et la corrélation de chaque portefeuille. Le conseiller en investissement s'efforcera de proposer une allocation qui offre une chance de rendement à moyen et long terme en euros. La fourchette d'allocation attendue pour un portefeuille « conservateur » est la suivante : a) portefeuille d'obligations : jusqu'à 80 % ; b) portefeuille d'actions : 20 à 60 % et c) portefeuille alternatif : 0 à 15 %. En outre, le compartiment vise à surpondérer les actifs de la zone euro dans chacun des portefeuilles afin d'avoir une

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus

Performance depuis le lancement



DB ESG Conservative SAA (EUR) PLUS

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe SC	LU2132883344	-13,1 %	-2,1 %
Classe DPMC	LU2132883260	-12,7 %	-4,8 %
Classe LC	LU2258442750	-13,6 %	-10,7 %
Classe LC10	LU2132883427	-12,9 %	-1,6 %
Classe LC50	LU2369020990	-12,8 %	-12,6 %
Classe PFC	LU2258442834	-14,7 %	-13,6 %
Classe WAMC	LU2132883690	-12,7 %	-1,1 %

¹⁾ Classes LC10, SC et WAMC lancées le 30 avril 2020 / classe DPMC lancée le 17 juin 2020 / classe LC lancée le 1^{er} février 2021 / classe PFC lancée le 31 mars 2021 / classe LC50 lancée le 7 septembre 2021

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Situation au : 31 décembre 2022

orientation européenne. Outre la répartition des actifs entre les portefeuilles, l'équipe de gestion du compartiment cherchera à mettre en œuvre une stratégie de préservation du capital, sur la base des recommandations du conseiller en investissement, qui vise à limiter toute perte de valeur des actifs du fonds à un maximum de 10 % sur une base annuelle (stratégie d'atténuation des risques). La stratégie de limitation des risques vise à limiter la perte potentielle du compartiment sur une période de douze mois glissants. La stratégie d'atténuation des risques comprend des placements dans

des instruments financiers dérivés. L'exposition aux compartiments se fera principalement par le biais d'investissements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alternative au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du compartiment peut prendre des engagements dans un indice financier

en utilisant des instruments financiers dérivés. Les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements adaptés*.

Au cours de la période de douze mois écoulée fin décembre 2022, le compartiment DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus a réalisé une moins-value de 13,1 % par action (classe d'actions SC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

L'équipe de gestion du compartiment DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus a principalement investi dans des obligations, y compris des obligations d'État et d'entreprises, et dans une moindre mesure dans des actions, par le biais d'investissements dans des fonds cibles au niveau mondial. Sur le plan régional, les investissements se sont concentrés sur l'Europe. D'une manière générale, le portefeuille d'actions était largement diversifié du point de vue sectoriel.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'inva-

sion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt

encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus

(auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus)

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds		
Fonds d'actions	671 338 048,82	37,17
Fonds obligataires	1 033 286 373,20	57,22
Total des parts de fonds	1 704 624 422,02	94,39
2. Dérivés	16 771 986,76	0,93
3. Avoirs bancaires	78 319 440,27	4,33
4. Autres éléments d'actif	9 998 140,65	0,55
II. Engagements		
1. Autres engagements	-2 580 803,26	-0,14
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-1 160 190,98	-0,06
III. Actif du fonds	1 805 972 995,46	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus)

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							1 704 624 422,02	94,39
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers - MSCI UK ESG UCITS ETF -1D- EUR - (0,080 %)	Actions	4 658 755	5 272 493	613 738	EUR	4,107	19 131 177,41	1,06
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Europe ESG UCITS ETF -1C- EUR - (0,100 %)	Actions	4 067 866	4 519 133	451 267	EUR	23,905	97 242 336,73	5,38
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF -1C- USD - (0,100 %)	Actions	3 237 202	3 626 278	389 076	EUR	16,472	53 323 191,34	2,95
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF -1C- EUR - (0,150 %)	Actions	6 569 421	7 341 968	772 547	EUR	36,585	240 342 267,29	13,31
Xtrackers II - Eurozone Government Bond 1-3 UCITS ETF -1C- EUR - (0,050 %)	Actions	1 328 685	983 547	642 380	EUR	159,525	211 958 474,63	11,74
Xtrackers II - ESG EUR Corporate Bond Short Duration UCITS ETF -1C- GBP - (0,060 %)	Actions	2 139 476	2 324 935	185 459	GBP	37,24	90 026 981,72	4,99
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
Amundi ETF Govt Bond EURMTS Broad Investment Garde 1-3 UCITS ETF EUR - (0,140 %)	Actions	334 119	363 082	28 963	EUR	158,55	52 974 567,45	2,93
BNP Paribas Easy SICAV - JPM ESG EMU Government Bond IG 3-5 Y UCITS ETF EUR - (0,030 %)	Actions	13 820 640	15 187 656	1 367 016	EUR	8,923	123 321 570,72	6,83
Deka DB EUROGOV Germany 5-10 UCITS ETF - (0,150 %)	Actions	168 759	184 152	15 393	EUR	103,575	17 479 213,43	0,97
iShares II plc - iShares Euro Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	67 015 223	72 982 787	5 967 564	EUR	4,806	322 101 967,83	17,83
iShares II plc - iShares Euro High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF EUR - (0,250 %)	Actions	28 192 104	31 186 571	2 994 467	EUR	4,675	131 792 447,78	7,30
iShares IV plc - iShares MSCI EM ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,180 %)	Actions	38 951 860	43 348 411	4 396 551	EUR	4,645	180 931 389,70	10,02
iShares IV plc - iShares MSCI EMU ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	13 612 413	15 134 425	1 522 012	EUR	5,904	80 367 686,35	4,45
Multi Units Luxembourg SICAV - Lyxor Euro Government Bond 5-7Y (DR) UCITS ETF EUR - (0,165 %)	Actions	241 399	273 278	31 879	EUR	144,09	34 783 181,91	1,93
iShares PLC - iShares \$ Treasury Bond 1-3yr UCITS ETF USD - (0,070 %)	Actions	10 076 430	11 072 886	996 456	USD	5,182	48 847 967,73	2,70
Total du portefeuille-titres							1 704 624 422,02	94,39
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers								
Créances / dettes							16 771 986,76	0,93
Droits d'option								
Droits d'option sur indices boursiers								
Put DJ Euro Stoxx 50 12/2023 3 150 EUR (DB)	Unité	7 635	8 129	494			8 806 972,50	0,49
Put FTSE MIB Index Futures 12/2023 5 700 GBP (DB)	Unité	619	701	82			624 244,14	0,03
Put S & P 500 Futures 12/2023 3 050 USD (DB)	Unité	852	889	37			7 340 770,12	0,41
Avoirs bancaires								
Dépositaire (à échéance quotidienne)							78 319 440,27	4,33
Avoirs en euro EUR								
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							75 732 179,97	4,19
Livres sterling GBP								
Dollar américain USD							488 913,41	0,03
							2 098 346,89	0,11
Autres éléments d'actif								
Frais de placement reportés *							9 998 140,65	0,55
Autres actifs							9 561 579,29	0,53
							436 561,36	0,02
Total des éléments d'actif								
							1 809 713 989,70	100,20
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-2 580 803,26	-0,14
Engagements découlant d'opérations sur actions								
							-1 160 190,98	-0,06
Total des engagements								
							-3 740 994,24	-0,20
Actif du fonds								
							1 805 972 995,46	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus)

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe DPMC	EUR	9 522,57
Classe LC	EUR	89,27
Classe LC10	EUR	9 840,54
Classe LC50	EUR	8 739,66
Classe PFC	EUR	86,42
Classe SC	EUR	9 786,86
Classe WAMC.....	EUR	9 891,98
Nombre d'actions en circulation		
Classe DPMC	Unité	7 871,000
Classe LC	Unité	5 509 097,000
Classe LC10	Unité	19 802,000
Classe LC50	Unité	7 515,000
Classe PFC	Unité	4 338 825,000
Classe SC	Unité	57 435,466
Classe WAMC.....	Unité	4 208,167

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Portefeuille hors produits dérivés

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	55,657
Pourcentage maximal du risque potentiel.....	%	91,036
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	78,374

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 104 192 530,11 euros.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling.....	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar américain.....	USD	1,068951	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus)

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus

1. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	191 955,04
2. Revenus des parts de fonds de placement	EUR	5 422 266,46
3. Autres revenus	EUR	48 020,20

Total des revenus EUR 5 662 241,70

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-113 178,69
2. Commission de gestion	EUR	-14 666 825,34
dont : Commission de gestion de base	EUR	-14 666 825,34
3. Frais juridiques et de publication	EUR	-11 974,78
4. Taxe d'abonnement	EUR	-398 364,58
5. Autres dépenses	EUR	-7 535 970,88
dont : Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-7 518 288,47
autres	EUR	-17 682,41

Total des dépenses EUR -22 726 314,27

III. Dépenses ordinaires, nettes EUR -17 064 072,57

IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées EUR -156 659 663,21

Résultat des opérations de vente EUR -156 659 663,21

V. Résultat de l'exercice EUR -173 723 735,78

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe DPMC 0,17 % par an,	classe LC 1,23 % par an,
classe LC10 0,37 % par an,	classe LC50 0,25 % par an,
classe PFC 2,43 % par an,	classe SC 0,58 % par an,
classe WAMC 0,18 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les comparatifs publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

classe DPMC 0,28 % par an,	classe LC 1,34 % par an,
classe LC10 0,49 % par an,	classe LC50 0,36 % par an,
classe PFC 2,54 % par an,	classe SC 0,69 % par an,
classe WAMC 0,30 % par an.	

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 130 635,76 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	2 058 496 662,32
1. Encaissement (net) ²⁾	EUR	50 819 868,87
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-11 606 871,62
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	-17 064 072,57
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-156 659 663,21
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	-118 012 928,33

II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice EUR 1 805 972 995,46

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 1628 435,01 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) EUR -156 659 663,21

sur :

Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-150 622 776,52
Opérations de change (à terme)	EUR	-86 172,63
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-5 950 714,06

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe DPMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC10

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe WAMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus)

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2021	Classe DPMC	EUR	10 907,63
2022	EUR	1 805 972 995,46		Classe LC	EUR	103,34
2021	EUR	2 058 496 662,32		Classe LC10	EUR	11 294,83
2020	EUR	441 422 189,57		Classe LC50	EUR	10 019,10
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe PFC	EUR	101,26
2022	Classe DPMC	EUR	9 522,57	Classe SC	EUR	11 256,76
	Classe LC	EUR	89,27	Classe WAMC	EUR	11 332,55
	Classe LC10	EUR	9 840,54	Classe DPMC	EUR	10 364,46
	Classe LC50	EUR	8 739,66	Classe LC	EUR	-
	Classe PFC	EUR	86,42	Classe LC10	EUR	10 755,75
	Classe SC	EUR	9 786,86	Classe LC50	EUR	-
	Classe WAMC	EUR	9 891,98	Classe PFC	EUR	-
				Classe SC	EUR	10 740,97
				Classe WAMC	EUR	10 769,93

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 25,80 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 479 217 619,74 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

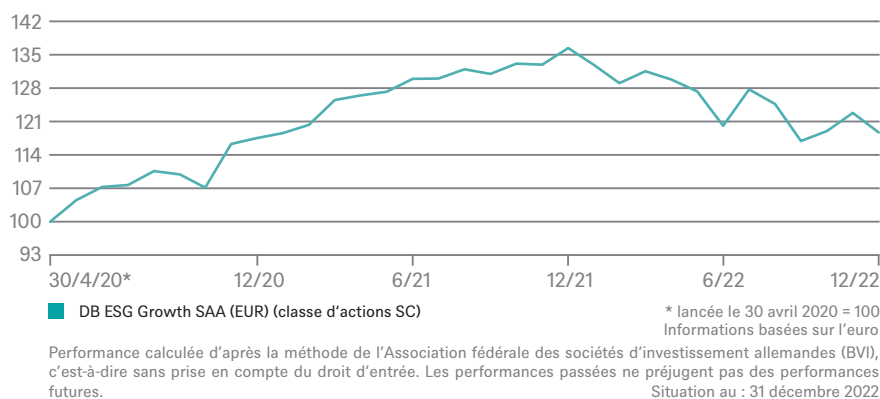
DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR))

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment est de réaliser une plus-value à long terme. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des portefeuilles composés de trois principales classes d'actifs diversifiées entre elles et les unes par rapport aux autres. Il s'agit d'un portefeuille d'obligations, d'un portefeuille d'actions et d'un portefeuille alternatif. Les placements du compartiment sont alloués aux portefeuilles à la discrétion de l'équipe de gestion du compartiment, DWS Investment GmbH, sur la base des recommandations formulées par le conseiller en investissement, la branche Wealth Management de Deutsche Bank AG. En conseillant l'équipe de gestionnaire du compartiment, le conseiller en investissement utilise une approche d'allocation stratégique d'actifs qui prend en compte le rendement attendu, la volatilité et la corrélation de chaque portefeuille. Le conseiller en investissement s'efforcera de proposer une allocation qui offre une chance de plus-value à long terme. La fourchette d'allocation attendue pour un portefeuille « orienté sur la croissance » est la suivante : a) portefeuille d'obligations : jusqu'à 60 % ; b) portefeuille d'actions : 40 à 80 % et c) portefeuille alternatif : 0 à 15 %. En outre, le compartiment vise à surpondérer les actifs de la zone euro dans chacun des portefeuilles afin d'avoir une orientation européenne. L'exposition aux compartiments se fera principalement par le biais d'investissements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alternative au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du compartiment peut prendre des engagements dans un indice financier en utilisant des instruments financiers dérivés. Les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements adaptés*.

DB ESG Growth SAA (EUR)

Performance depuis le lancement



DB ESG Growth SAA (EUR)

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe SC	LU2132882965	-12,9 %	18,5 %
Classe DPMC	LU2132882882	-12,6 %	6,9 %
Classe LC	LU2258449417	-13,7 %	-2,1 %
Classe LC10	LU2132883005	-12,7 %	19,1 %
Classe PFC	LU2258449508	-14,8 %	-8,3 %
Classe WAMC	LU2132883187	-12,6 %	19,7 %

¹⁾ Classes LC10, SC et WAMC lancées le 30 avril 2020 / classe DPMC lancée le 27 août 2020 / classe LC lancée le 1^{er} février 2021 / classe PFC lancée le 31 mars 2021

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

tissements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alternative au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du compartiment peut prendre des engagements dans un indice financier en utilisant des instruments financiers dérivés. Les aspects écologiques et

sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements adaptés*.

Au cours de la période de douze mois écoulés clôturée fin décembre 2022, le compartiment DB ESG Growth SAA (EUR) a réalisé une moins-value de 12,9 % par action (classe d'actions SC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

L'équipe de gestion du compartiment DB ESG Growth SAA (EUR) a principalement investi dans des actions et des obligations, y compris des obligations d'État et d'entreprises, par le biais d'investissements dans des fonds cibles au niveau mondial. Le portefeuille d'actions, qui représentait la priorité de placement à la date de clôture, était largement diversifié en termes d'allocation sectorielle.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points

de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DB ESG Growth SAA (EUR)

(auparavant : DB Growth SAA (EUR))

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds		
Fonds d'actions	293 230 467,32	67,18
Fonds obligataires	128 350 209,08	29,42
Total des parts de fonds	421 580 676,40	96,60
2. Avoirs bancaires	14 224 303,77	3,26
3. Autres éléments d'actif	1 448 795,14	0,33
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	618 709,55	0,14
II. Engagements		
1. Autres engagements	-973 091,18	-0,22
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-478 688,41	-0,11
III. Actif du fonds	436 420 705,27	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR))

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							421 580 676,40	96,60
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers - MSCI UK ESG UCITS ETF -1D- EUR - (0,080 %)	Actions	5 594 240	5 840 146	245 906	EUR	4,107	22 972 746,56	5,26
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF -1C- USD - (0,100 %)	Actions	1 288 835	1 322 034	33 199	EUR	16,472	21 229 690,12	4,86
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF -1C- EUR - (0,150 %)	Actions	1 969 330	2 015 671	46 341	EUR	36,585	72 047 938,05	16,51
Xtrackers II - Eurozone Government Bond 1-3 UCITS ETF -1C- EUR - (0,050 %)	Actions	198 870	167 548	787	EUR	159,525	31 724 736,75	7,27
Xtrackers II - ESG EUR Corporate Bond Short Duration UCITS ETF -1C- GBP - (0,060 %)	Actions	920 742	922 425	1 683	GBP	37,24	38 743 890,19	8,88
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
BNP Paribas Easy SICAV - JPM ESG EMU Government Bond IG 3-5 Y UCITS ETF EUR - (0,030 %)	Actions	1 650 733	1 650 733		EUR	8,923	14 729 490,56	3,38
iShares II plc - iShares Euro Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	2 679 471	2 687 421	7 950	EUR	4,806	12 878 609,41	2,95
iShares II plc - iShares Euro High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF EUR - (0,250 %)	Actions	4 810 367	4 900 096	89 729	EUR	4,675	22 487 503,65	5,15
iShares IV plc - iShares MSCI EM ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,180 %)	Actions	15 880 292	16 043 454	163 162	EUR	4,645	73 763 956,34	16,90
iShares IV plc - iShares MSCI EMU ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,120 %)	Actions	12 243 397	12 341 110	97 713	EUR	5,904	72 285 015,89	16,56
iShares IV plc - iShares MSCI USA ESG Enhanced UCITS ETF EUR - (0,070 %)	Actions	4 802 969	4 934 289	131 320	EUR	6,44	30 931 120,36	7,09
iShares PLC - iShares \$ Treasury Bond 1-3yr UCITS ETF USD - (0,070 %)	Actions	1 606 103	584 687	184 253	USD	5,182	7 785 978,52	1,79
Total du portefeuille-titres							421 580 676,40	96,60
Avoirs bancaires							14 224 303,77	3,26
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						1 122 695,72	0,26
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	103 888					117 387,60	0,02
Dollar américain	USD	36 580					34 220,45	0,01
Dépôts à terme								
Avoirs en euro - (DZ Bank AG, Frankfurt)	EUR						12 950 000,00	2,97
Autres éléments d'actif							1 448 795,14	0,33
Droits à dividende/à distribution							283,56	0,00
Frais de placement reportés *							1 447 120,88	0,33
Autres actifs							1 390,70	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							618 709,55	0,14
Total des éléments d'actif							437 872 484,86	100,33
Autres engagements							-973 091,18	-0,22
Engagements découlant des coûts							-609 018,27	-0,14
Autres engagements divers							-364 072,91	-0,08
Engagements découlant d'opérations sur actions							-478 688,41	-0,11
Total des engagements							-1 451 779,59	-0,33
Actif du fonds							436 420 705,27	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR))

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe DPMC	EUR	10 694,42
Classe LC	EUR	97,86
Classe LC10	EUR	11 912,46
Classe PFC	EUR	91,68
Classe SC	EUR	11 849,17
Classe WAMC	EUR	11 967,07
Nombre d'actions en circulation		
Classe DPMC	Unité	2 018,000
Classe LC	Unité	1 267 414,000
Classe LC10	Unité	3 465,500
Classe PFC	Unité	598 587,000
Classe SC	Unité	13 518,230
Classe WAMC	Unité	2 880,400

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Portefeuille hors produits dérivés

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	100,000
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	100,000
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	100,000

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR))

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus

1. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	25 183,12
2. Revenus des parts de fonds de placement	EUR	1 247 211,39
3. Autres revenus	EUR	14 400,52

Total des revenus EUR 1 286 795,03

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-15 420,74
2. Commission de gestion	EUR	-3 582 770,64
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-3 582 770,64
3. Frais juridiques et de publication	EUR	-2 836,06
4. Taxe d'abonnement	EUR	-162 076,54
5. Autres dépenses	EUR	-1 058 373,80
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-1 052 695,24
autres	EUR	-5 678,56

Total des dépenses EUR -4 821 477,78

III. Dépenses ordinaires, nettes EUR -3 534 682,75

IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées EUR -2 535 942,08

Résultat des opérations de vente EUR -2 535 942,08

V. Résultat de l'exercice EUR -6 070 624,83

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe DPMC 0,13 % par an,	classe LC 1,45 % par an,
classe LC10 0,33 % par an,	classe PFC 2,66 % par an,
classe SC 0,53 % par an,	classe WAMC 0,16 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les compariments publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

classe DPMC 0,24 % par an,	classe LC 1,56 % par an,
classe LC10 0,44 % par an,	classe PFC 2,77 % par an,
classe SC 0,64 % par an,	classe WAMC 0,26 % par an.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 3 497,93 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	349 334 867,12
1. Encaissement (net) ²⁾	EUR	144 178 239,79
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	436 716,12
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	-3 534 682,75
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-2 535 942,08
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	-51 458 492,93
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	436 420 705,27

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 183 238,40 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	-2 535 942,08
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-2 481 747,22
Opérations de change (à terme)	EUR	-54 194,86

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe DPMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC10

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe WAMC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR))

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2021	Classe DPMC	EUR	12 231,48	
2022	EUR	436 420 705,27		Classe LC	EUR	113,41	
2021	EUR	349 334 867,12		Classe LC10	EUR	13 651,53	
2020	EUR	93 770 013,97		Classe PFC	EUR	107,59	
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe SC	EUR	13 606,28	
2022	Classe DPMC	EUR	10 694,42	2020	Classe WAMC	EUR	13 690,61
	Classe LC	EUR	97,86		Classe DPMC	EUR	10 509,91
	Classe LC10	EUR	11 912,46		Classe LC	EUR	-
	Classe PFC	EUR	91,68		Classe LC10	EUR	11 753,59
	Classe SC	EUR	11 849,17		Classe PFC	EUR	-
	Classe WAMC	EUR	11 967,07		Classe SC	EUR	11 738,14
					Classe WAMC	EUR	11 767,00

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 21,60 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 364 672 841,28 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

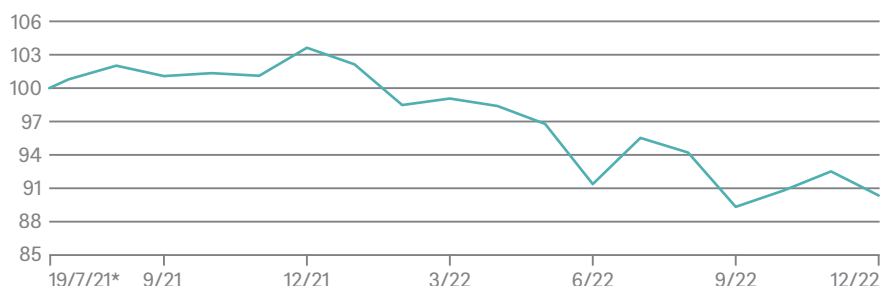
DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment est de réaliser une plus-value à moyen et long terme. Il vise à limiter les pertes en capital à maximum 20 % sur une base annualisée. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des portefeuilles composés de trois principales classes d'actifs diversifiées entre elles et les unes par rapport aux autres. Il s'agit d'un portefeuille d'obligations, d'un portefeuille d'actions et d'un portefeuille alternatif. Les placements du compartiment sont alloués aux portefeuilles à la discrétion de l'équipe de gestion du compartiment, DWS Investment GmbH, sur la base des recommandations formulées par le conseiller en investissement, la branche Wealth Management de Deutsche Bank AG. En conseillant l'équipe de gestionnaire du compartiment, le conseiller en investissement utilise une approche d'allocation stratégique d'actifs qui prend en compte le rendement attendu, la volatilité et la corrélation de chaque portefeuille. Le conseiller en investissement s'efforcera de proposer une allocation qui offre une chance de plus-value à moyen et long terme. La fourchette d'allocation attendue pour un portefeuille « équilibré » est la suivante : a) portefeuille d'obligations : jusqu'à 70 % ; b) portefeuille d'actions : 30 à 80 % et c) portefeuille alternatif : 0 à 15 %. En outre, le compartiment vise à surpondérer les actifs de la zone euro dans chacun des portefeuilles afin d'avoir une orientation européenne. Outre la répartition

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

Performance depuis le lancement



■ DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus (classe d'actions LBD) * lancée le 19 juillet 2021 = 100
Informations basées sur l'euro
Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe LBD	LU2330518965	-12,9 %	-9,7 %
Classe LBD10	LU2330518882	-12,0 %	-8,4 %
Classe PFBD	LU2330518700	-14,1 %	-11,2 %
Classe SBD	LU2330519773	-12,2 %	-8,7 %
Classe WAMBD	LU2330521084	-11,8 %	-8,1 %

¹⁾ Classes LBD, LBD10, PFBD, SBD et WAMBD lancées le 19 juillet 2021

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

des actifs entre les portefeuilles, l'équipe de gestion du compartiment cherchera à mettre en œuvre une stratégie de préservation du capital, sur la base des recommandations du conseiller en investissement, qui vise à limiter toute perte de valeur des actifs du compartiment à un maximum de 20 % sur une base annuelle (stratégie d'atténuation des risques). La stratégie de limitation des risques vise à limiter la perte potentielle du compartiment sur une période de douze mois glissants. La stratégie d'atténuation des risques comprend des placements dans des instruments financiers dérivés. L'exposition aux compartiments se fera principalement par le

biais d'investissements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alternative au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du compartiment peut prendre des engagements dans un indice financier en utilisant des instruments financiers dérivés.

En plus de la limitation des risques, la vente de différents

instruments financiers dérivés (options d'achat) permet d'obtenir des primes d'options. Dans ce contexte, l'exposition aux produits dérivés est toujours compensée par des positions ETF en actions d'un montant équivalent. Les primes perçues servent à générer des plus-values supplémentaires dans le compartiment.

Au cours de la période sous revue, l'environnement de placement a été marqué par la pandémie de COVID-19, par un endettement élevé dans le monde entier, par des taux d'intérêt toujours très bas, voire négatifs, dans les pays industrialisés et par l'incertitude concernant la politique monétaire des banques centrales. Dans ce contexte difficile, le compartiment a enregistré, au cours de l'exercice 2022, une moins-value de 12,9 % par action (classe d'actions LBD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés financiers internationaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux

à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées.

Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entre-

prises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Les cours sur les marchés internationaux des actions ont chuté pendant la période sous revue. L'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine, les nouvelles pénuries d'approvisionnement en raison du renforcement des sanctions envers la Russie, les pressions inflationnistes accrues – notamment à cause de la flambée des prix de l'énergie – ont eu un impact particulièrement négatif.

L'équipe de gestion du compartiment DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus a principalement investi dans des actions et des obligations, y compris des obligations d'État et d'entreprises, par le biais d'investissements dans des fonds cibles au niveau mondial. D'une manière générale, le portefeuille d'actions était largement diversifié du point de vue sectoriel.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les

investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds		
Autres fonds	4 221 576,16	0,99
Fonds obligataires	154 532 137,33	36,25
Fonds d'actions	252 890 440,21	59,32
Total des parts de fonds	411 644 153,70	96,56
2. Dérivés	-92 996,53	-0,02
3. Avoirs bancaires	11 265 313,62	2,64
4. Autres éléments d'actif	4 405 362,05	1,03
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	290 172,93	0,07
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 185 680,46	-0,28
III. Actif du fonds	426 326 325,31	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							411 644 153,70	96,56
Parts de fonds du groupe								
DWS Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,100 %)	Actions	434	4 792	4 358	EUR	9 727,134	4 221 576,16	0,99
Xtrackers - Euro Stoxx Quality Dividend UCITS ETF -1D- EUR - (0,200 %)	Actions	2 707 199	6 041 770	3 618 667	EUR	18,454	49 958 650,35	11,72
Xtrackers - Euro Stoxx Quality Dividend UCITS ETF -1D- EUR - (0,200 %)	Actions	33 210	129 958	96 748	EUR	18,446	612 591,66	0,15
Xtrackers II - EUR High Yield Corporate Bond UCITS ETF -1D- EUR - (0,200 %)	Actions	1 166 567	1 269 803	1 854 353	EUR	14,952	17 442 509,78	4,09
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
Deka EURO STOXX® Select Dividend 30 UCITS ETF EUR - (0,300 %)	Actions	2 094 813	2 096 767	1 954	EUR	16,264	34 070 038,63	7,99
Invesco Markets II PLC - Invesco US Treasury Bond 1-3 Year UCITS ETF EUR - (0,060 %)	Actions	682 440	704 409	21 969	EUR	36,22	24 717 976,80	5,80
Invesco Markets III plc - Invesco FTSE Emerging Markets High Dividend Low Volatility UCITS ETF EUR - (0,490 %)	Actions	996 490	2 008 012	1 011 522	EUR	21,36	21 285 026,40	4,99
iShares PLC - iShares Euro Corporate Bond Large Cap UCITS ETF EUR - (0,200 %)	Actions	558 882	675 757	286 670	EUR	118,28	66 104 562,96	15,51
Multi Units Luxembourg SICAV - Lyxor US Treasury 1-3Y (DR) UCITS ETF EUR (hedged) - (0,100 %)	Actions	103 799	107 897	4 098	EUR	83,45	8 662 026,55	2,03
SSgA SPDR ETFs Europe I plc - SPDR S&P US Dividend Aristocrats UCITS ETF EUR - (0,340 %)	Actions	1 085 329	1 943 728	858 399	EUR	65,02	70 568 091,58	16,55
iShares PLC - iShares UK Dividend UCITS ETF GBP - (0,400 %)	Actions	2 369 718	3 075 968	1 779 063	GBP	6,982	18 695 285,88	4,38
HSBC ETFs PLC - HSBC MSCI JAPAN UCITS ETF USD - (0,190 %)	Actions	817 036	827 271	10 235	USD	31,88	24 366 991,09	5,72
Invesco Markets II plc - Invesco US Treasury Bond 3-7 Year UCITS ETF USD - (0,060 %)	Actions	348 556	348 556		USD	37,845	12 340 236,18	2,89
iShares II PLC - iShares Global Infrastructure UCITS ETF USD - (0,000 %)	Actions	268 178	227 589	288 885	USD	31,3	7 852 535,06	1,84
iShares V plc - iShares EM Dividend UCITS ETF -Dist- USD - (0,650 %)	Actions	2 022 887	1 410 885	1 754 864	USD	13,465	25 481 229,56	5,98
Vanguard Funds PLC - Vanguard USD Emerging Markets Government Bond UCITS ETF - USD - (0,250 %)	Actions	663 233	379 682	62 946	USD	40,72	25 264 825,06	5,93
Total du portefeuille-titres							411 644 153,70	96,56
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							-92 996,53	-0,02
Créances / dettes								
Droits d'option								
Droits d'option sur indices boursiers								
Call DJ Euro Stoxx 50 06/2023 4 200 EUR (DB)	Unité	-1,108		1,108			-387 246,00	-0,09
Call DJ Euro Stoxx 50 09/2023 4 050 EUR (DB)	Unité	-880		880			-1 065 240,00	-0,25
Put DJ Euro Stoxx 50 12/2023 3 050 EUR (DB)	Unité	874	874				861 764,00	0,20
Put DJ Euro Stoxx 50 12/2023 2 750 EUR (DB)	Unité	874	874				532 266,00	0,12
Call DJ Euro Stoxx 50 12/2023 4 250 EUR (DB)	Unité	-54		54			-54 783,00	-0,01
Call FTSE MIB Index Futures 06/2023 8 000 GBP (DB)	Unité	-3		3			-2 398,30	0,00
Call FTSE MIB Index Futures 09/2023 8 200 GBP (DB)	Unité	-1		1			-1 016,95	0,00
Call FTSE MIB Index Futures 12/2023 8 000 GBP (DB)	Unité	-203		203			-514 380,02	-0,12
Put FTSE MIB Index Futures 12/2023 5 400 GBP (DB)	Unité	285	285				221 397,73	0,05
Call S & P 500 Futures 03/2023 4 800 USD (DB)	Unité	-83		83			-6 017,58	0,00
Call S & P 500 Futures 09/2023 4 650 USD (DB)	Unité	-67		67			-214 673,17	-0,05
Put S & P 500 Futures 12/2023 2 750 USD (DB)	Unité	126	126				663 622,86	0,16
Call S & P 500 Futures 12/2023 4 350 USD (DB)	Unité	-9		9			-126 292,10	-0,03
Avoirs bancaires							11 265 313,62	2,64
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						4 589 117,76	1,08
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	702 403					793 673,32	0,18
Yen	JPY	24 052 524					170 701,85	0,04
Dollar américain	USD	6 105 653					5 711 820,69	1,34
Autres éléments d'actif							4 405 362,05	1,03
Droits à dividende/à distribution							1 510 399,00	0,35
Frais de placement reportés *							2 894 031,11	0,68
Autres actifs							931,94	0,00

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
À recevoir au titre d'opérations sur actions							290 172,93	0,07
Total des éléments d'actif **							429 884 052,89	100,83
Autres engagements							-1 185 680,46	-0,28
Engagements découlant des coûts							-787 534,97	-0,19
Autres engagements divers							-398 145,49	-0,09
Total des engagements							-3 557 727,58	-0,83
Actif du fonds							426 326 325,31	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe PFBD	EUR	85,17
Classe SBD	EUR	8 760,89
Classe WAMBD	EUR	8 813,76
Classe LBD	EUR	86,56
Classe LBD10	EUR	8 786,53
Nombre d'actions en circulation		
Classe PFBD	Unité	1 137 809,000
Classe SBD	Unité	19 133,743
Classe WAMBD	Unité	687,498
Classe LBD	Unité	1 667 230,000
Classe LBD10	Unité	1 300,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Indice de référence hors produit dérivé pour le portefeuille DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	59,291
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	93,255
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	80,173

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 43 232 985,05 euros.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Yen	JPY	140,903712	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Revenus des parts de fonds de placement	EUR 22 976 094,76
2. Autres revenus	EUR 28 143,82
Total des revenus	EUR 23 004 238,58
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -49 159,40
2. Commission de gestion	EUR -4 658 231,78
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -4 658 231,78
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -12 938,95
4. Taxe d'abonnement	EUR -193 881,19
5. Autres dépenses	EUR -1 875 458,55
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -1 868 654,35
autres	EUR -6 804,20
Total des dépenses	EUR -6 789 669,87
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 16 214 568,71
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -46 044 663,01
Résultat des opérations de vente	EUR -46 044 663,01
V. Résultat de l'exercice	EUR -29 830 094,30

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe LBD 1,47 % par an,	classe LBD10 0,48 % par an,
classe PFBD 2,82 % par an,	classe SBD 0,68 % par an,
classe WAMBD 0,27 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les comparatifs publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

classe LBD 1,73 % par an,	classe LBD10 0,73 % par an,
classe PFBD 3,08 % par an,	classe SBD 0,93 % par an,
classe WAMBD 0,53 % par an.	

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 32 554,93 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR 313 621 915,81
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -17 323 078,31
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR 184 979 548,66
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 1 336 117,35
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 16 214 568,71
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -46 044 663,01
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR -26 458 083,90
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 426 326 325,31

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 123 288,95 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-49 244 975,36	
Opérations de change (à terme)	EUR	-36 419,72	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	3 236 732,07	

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe LBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	1,96
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	2,25

Classe LBD10

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	195,46
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	225,00

Classe PFBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	1,96
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	2,25

Classe SBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	195,46
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	225,00

Classe WAMBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	195,46
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	225,00

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds à la fin de la période sous revue		
2022	EUR	426 326 325,31
2021	EUR	313 621 915,81
2020	EUR	-
Valeur liquidative à la fin de la période sous revue		
2022	EUR	86,56
	Classe LBD	
	Classe LBD10	8 786,53
	Classe PFBD	85,17
	Classe SBD	8 760,89
	Classe WAMBD	8 813,76
2021	EUR	103,63
	Classe LBD	
	Classe LBD10	10 410,72
	Classe PFBD	103,46
	Classe SBD	10 401,88
	Classe WAMBD	10 420,84
2020	EUR	-
	Classe LBD	
	Classe LBD10	-
	Classe PFBD	-
	Classe SBD	-
	Classe WAMBD	-

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 3,43 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 81 051 768,06 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

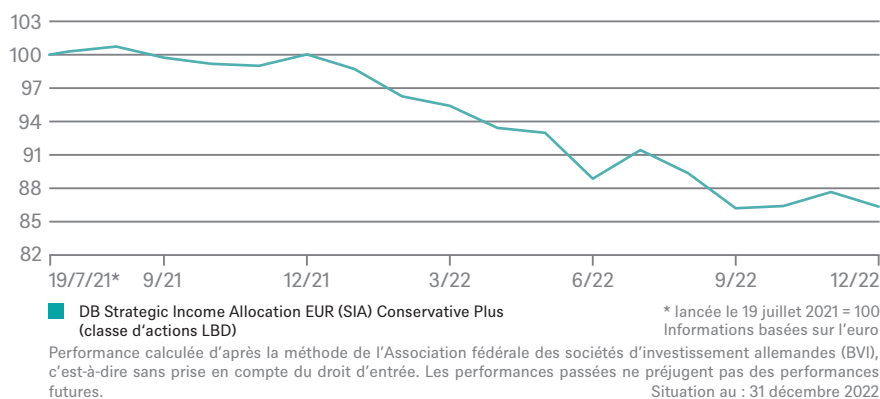
DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment est de réaliser un rendement à moyen et long terme. Il vise à limiter les pertes en capital à maximum 10 % sur une base annualisée. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des portefeuilles composés de trois principales classes d'actifs diversifiées entre elles et les unes par rapport aux autres. Il s'agit d'un portefeuille d'obligations, d'un portefeuille d'actions et d'un portefeuille alternatif. Les placements du compartiment sont alloués aux portefeuilles à la discrétion de l'équipe de gestion du compartiment, DWS Investment GmbH, sur la base des recommandations formulées par le conseiller en investissement, la branche Wealth Management de Deutsche Bank AG. En conseillant l'équipe de gestionnaire du compartiment, le conseiller en investissement utilise une approche d'allocation stratégique d'actifs qui prend en compte le rendement attendu, la volatilité et la corrélation de chaque portefeuille. Le conseiller en investissement s'efforcera de proposer une allocation qui offre une chance de rendement à moyen et long terme en euros. La fourchette d'allocation attendue pour un portefeuille « conservateur » est la suivante : a) portefeuille d'obligations : jusqu'à 100 % ; b) portefeuille d'actions : 0 à 60 % et c) portefeuille alternatif : 0 à 15 %. En outre, le compartiment vise à surpondérer les actifs de la zone euro dans chacun des portefeuilles afin d'avoir une orientation européenne. Outre la

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus

Performance depuis le lancement



DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe LBD	LU2330520359	-13,8 %	-13,7 %
Classe LBD10	LU2330520276	-13,0 %	-12,7 %
Classe PFBD	LU2330520193	-14,9 %	-15,2 %
Classe SBD	LU2330519930	-13,2 %	-12,9 %
Classe WAMBD	LU2330520946	-12,8 %	-12,4 %

¹⁾ Classes LBD, LBD10, PFBD, SBD et WAMBD lancées le 19 juillet 2021

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Situation au : 31 décembre 2022

répartition des actifs entre les portefeuilles, l'équipe de gestion du compartiment cherchera à mettre en œuvre une stratégie de préservation du capital, sur la base des recommandations du conseiller en investissement, qui vise à limiter toute perte de valeur des actifs du compartiment à un maximum de 10 % sur une base annuelle (stratégie d'atténuation des risques). La stratégie de limitation des risques vise à limiter la perte potentielle du compartiment sur une période de douze mois glissants. La stratégie d'atténuation des risques comprend des placements dans des instruments financiers dérivés. L'exposition aux compartiments se fera principalement par le

biais d'investissements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alternative au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du compartiment peut prendre des engagements dans un indice financier en utilisant des instruments financiers dérivés.

En plus de la limitation des risques, la vente de différents

instruments financiers dérivés (options d'achat) permet d'obtenir des primes d'options. Dans ce contexte, l'exposition aux produits dérivés est toujours compensée par des positions ETF en actions d'un montant équivalent. Les primes perçues servent à générer des plus-values supplémentaires dans le fonds.

Au cours de la période sous revue, l'environnement de placement a été marqué par la pandémie de COVID-19, par un endettement élevé dans le monde entier, par des taux d'intérêt toujours très bas, voire négatifs, dans les pays industrialisés et par l'incertitude concernant la politique monétaire des banques centrales. Dans ce contexte difficile, le compartiment a enregistré, au cours de l'exercice 2022, une moins-value de 13,8 % par action (classe d'actions LBD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés financiers internationaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée. Le renforcement des sanctions imposées par les pays

occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées.

Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entre-

prises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Les cours sur les marchés internationaux des actions ont chuté pendant la période sous revue. L'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine, les nouvelles pénuries d'approvisionnement en raison du renforcement des sanctions envers la Russie, les pressions inflationnistes accrues – notamment à cause de la flambée des prix de l'énergie – ont eu un impact particulièrement négatif.

L'équipe de gestion du compartiment DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus a principalement investi dans des obligations, y compris des obligations d'État et d'entreprises et dans des actions par le biais d'investissements dans des fonds cibles au niveau mondial. Sur le plan régional, les investissements se sont concentrés sur l'Europe. D'une manière générale, le portefeuille d'actions était largement diversifié du point de vue sectoriel.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établis-

sant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA)

Conservative Plus

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds		
Autres fonds	3 764 400,86	1,79
Fonds obligataires	136 653 089,15	65,08
Fonds d'actions	64 203 328,18	30,58
Total des parts de fonds	204 620 818,19	97,45
2. Dérivés	1 200 256,15	0,57
3. Avoirs bancaires	2 532 089,00	1,21
4. Autres éléments d'actif	1 931 275,80	0,92
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	83 090,39	0,04
II. Engagements		
1. Autres engagements	-402 709,65	-0,19
III. Actif du fonds	209 964 819,88	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							204 620 818,19	97,45
Parts de fonds du groupe								
DWS Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,100 %)	Actions	387	2 208	1 902	EUR	9 727,134	3 764 400,86	1,79
Xtrackers II - EUR High Yield Corporate Bond UCITS ETF -ID- EUR - (0,200 %)	Actions	862 851	407 963	714 357	EUR	14,952	12 901 348,15	6,14
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
Deka EURO STOXX® Select Dividend 30 UCITS ETF EUR - (0,300 %)	Actions	1 333 613	1 348 958	15 345	EUR	16,264	21 689 881,83	10,33
iShares PLC - iShares Euro Corporate Bond Large Cap UCITS ETF EUR - (0,200 %)	Actions	316 981	400 662	339 243	EUR	118,28	37 492 512,68	17,86
iShares V plc - iShares EM Dividend UCITS ETF -Dist- USD - (0,650 %)	Actions	986 518	1 048 262	61 744	EUR	12,656	12 485 371,81	5,95
Multi Units Luxembourg SICAV - Lyxor US Treasury 1-3Y (DR) UCITS ETF EUR (hedged) - (0,100 %)	Actions	452 521	473 731	21 210	EUR	83,45	37 762 877,45	17,98
SSgA SPDR ETFs Europe I plc - SPDR Bloomberg Barclays Euro Corporate Bond UCITS ETF EUR - (0,200 %)	Actions	154 553	633 871	479 318	EUR	50,752	7 843 873,86	3,74
SSgA SPDR ETFs Europe I plc - SPDR S&P US Dividend Aristocrats UCITS ETF EUR - (0,340 %)	Actions	251 402	472 108	220 706	EUR	65,02	16 346 158,04	7,78
Vanguard Funds PLC - Vanguard EUR Corporate Bond UCITS ETF EUR - (0,090 %)	Actions	481 564	672 423	373 464	EUR	46,395	22 342 161,78	10,64
Vanguard Funds PLC - Vanguard USD Emerging Markets Government Bond UCITS ETF - EUR - (0,250 %)	Actions	323 518	351 688	28 170	EUR	38,15	12 342 211,70	5,88
iShares PLC - iShares UK Dividend UCITS ETF GBP - (0,400 %)	Actions	468 680	616 869	626 481	GBP	6,982	3 697 531,35	1,76
HSBC ETFs PLC - HSBC MSCI JAPAN UCITS ETF USD - (0,190 %)	Actions	203 313	206 230	2 917	USD	31,88	6 063 534,61	2,89
Invesco Markets II plc - Invesco US Treasury Bond 3-7 Year UCITS ETF USD - (0,060 %)	Actions	168 572	168 572		USD	37,845	5 968 103,53	2,84
iShares II PLC - iShares Global Infrastructure UCITS ETF USD - (0,000 %)	Actions	133 904	50 762	63 862	USD	31,3	3 920 850,54	1,87
Total du portefeuille-titres							204 620 818,19	97,45
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							1 200 256,15	0,57
Créances / dettes								
Droits d'option								
Droits d'option sur indices boursiers								
Call DJ Euro Stoxx 50 06/2023 4 200 EUR (DB)	Unité	-384		384			-134 208,00	-0,06
Call DJ Euro Stoxx 50 09/2023 4 050 EUR (DB)	Unité	-147		147			-177 943,50	-0,09
Put DJ Euro Stoxx 50 12/2023 3 250 EUR (DB)	Unité	698	698				938 810,00	0,45
Call FTSE MIB Index Futures 06/2023 8 000 GBP (DB)	Unité	-1		1			-799,43	0,00
Call FTSE MIB Index Futures 09/2023 8 200 GBP (DB)	Unité	-1		1			-1 016,95	0,00
Call FTSE MIB Index Futures 12/2023 8 000 GBP (DB)	Unité	-39		39			-98 821,78	-0,05
Put FTSE MIB Index Futures 12/2023 6 600 GBP (DB)	Unité	60	60				135 253,89	0,06
Call S & P 500 Futures 03/2023 4 800 USD (DB)	Unité	-22		22			-1 595,02	0,00
Put S & P 500 Futures 12/2023 3 600 USD (DB)	Unité	30	30				599 466,48	0,29
Call S & P 500 Futures 09/2023 4 650 USD (DB)	Unité	-14		14			-44 857,08	-0,02
Call S & P 500 Futures 12/2023 4 350 USD (DB)	Unité	-1		1			-14 032,46	-0,01
Avoirs bancaires							2 532 089,00	1,21
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						1 014 737,77	0,49
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	133 978					151 386,94	0,07
Yen	JPY	9 057 133					64 278,88	0,03
Dollar américain	USD	1 391 437					1 301 685,41	0,62
Autres éléments d'actif							1 931 275,80	0,92
Droits à dividende/à distribution							510 985,62	0,24
Frais de placement reportés *							1 419 285,41	0,68
Autres actifs							1 004,77	0,00

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
À recevoir au titre d'opérations sur actions							83 090,39	0,04
Total des éléments d'actif **							210 840 803,75	100,42
Autres engagements							-402 709,65	-0,19
Engagements découlant des coûts							-338 951,74	-0,16
Autres engagements divers							-63 757,91	-0,03
Total des engagements							-875 983,87	-0,42
Actif du fonds							209 964 819,88	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe PFBD	EUR	83,05
Classe SBD	EUR	8 528,47
Classe WAMBD	EUR	8 579,40
Classe LBD	EUR	84,47
Classe LBD10	EUR	8 553,66
Nombre d'actions en circulation		
Classe PFBD	Unité	601 751,000
Classe SBD	Unité	5 839,098
Classe WAMBD	Unité	412,000
Classe LBD	Unité	619 112,000
Classe LBD10	Unité	6 355,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Indice de référence hors produit dérivé pour le portefeuille DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	59,120
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	91,129
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	75,932

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 16 334 182,23 euros.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Yen	JPY	140,903712	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 406,30
2. Revenus des parts de fonds de placement	EUR 7 619 159,37
3. Autres revenus	EUR 11 017,02
Total des revenus	EUR 7 630 582,69
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -25 597,02
2. Commission de gestion	EUR -1 877 230,32
dont : Commission de gestion de base	EUR -1 877 230,32
3. Frais juridiques et de publication	EUR -11 790,82
4. Taxe d'abonnement	EUR -91 255,26
5. Autres dépenses	EUR -1 058 851,84
dont : Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -1 058 420,09
autres	EUR -431,75
Total des dépenses	EUR -3 064 725,26
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 565 857,43
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -28 651 197,29
Résultat des opérations de vente	EUR -28 651 197,29
V. Résultat de l'exercice	EUR -24 085 339,86

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe LBD 1,33 % par an,	classe LBD10 0,48 % par an,
classe PFBD 2,67 % par an,	classe SBD 0,68 % par an,
classe WAMBD 0,27 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les comparatifs publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

classe LBD 1,55 % par an,	classe LBD10 0,70 % par an,
classe PFBD 2,88 % par an,	classe SBD 0,90 % par an,
classe WAMBD 0,49 % par an.	

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 12 170,38 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR 202 817 011,66
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -4 587 966,41
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR 43 337 155,31
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 133 502,81
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 565 857,43
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -28 651 197,29
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR -7 649 543,63
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 209 964 819,88

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 189 963,30 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-28 651 197,29
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-27 619 079,03	
Opérations de change (à terme)	EUR	10 313,65	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-1 042 431,91	

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe LBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	0,95
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	1,30

Classe LBD10

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	94,83
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	130,00

Classe PFBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	0,95
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	1,30

Classe SBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	94,83
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	130,00

Classe USD WAMBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	94,83
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	EUR	130,00

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	EUR	209 964 819,88
2021	EUR	202 817 011,66
2020	EUR	-
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe LBD	EUR	84,47
	Classe LBD10	EUR	8 553,66
	Classe PFBD	EUR	83,05
	Classe SBD	EUR	8 528,47
	Classe WAMBD	EUR	8 579,40
2021	Classe LBD	EUR	100,02
	Classe LBD10	EUR	10 040,72
	Classe PFBD	EUR	99,70
	Classe SBD	EUR	10 031,57
	Classe WAMBD	EUR	10 049,31
2020	Classe LBD	EUR	-
	Classe LBD10	EUR	-
	Classe PFBD	EUR	-
	Classe SBD	EUR	-
	Classe WAMBD	EUR	-

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 3,69 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 40 290 184,20 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 4 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds. 4 % auf der Grundlage des Bruttoreücknahmebetrags zugunsten des Fondsvermögens erhoben.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

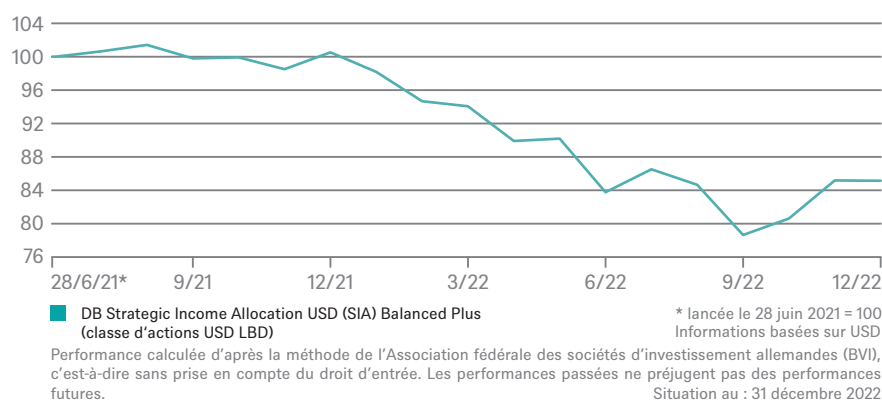
DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment est de réaliser une plus-value à moyen et long terme. Il vise à limiter les pertes en capital à maximum 20 % sur une base annualisée. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des portefeuilles composés de trois principales classes d'actifs diversifiées entre elles et les unes par rapport aux autres. Il s'agit d'un portefeuille d'obligations, d'un portefeuille d'actions et d'un portefeuille alternatif. Les placements du compartiment sont alloués aux portefeuilles à la discrétion de l'équipe de gestion du compartiment, DWS Investment GmbH, sur la base des recommandations formulées par le conseiller en investissement, la branche Wealth Management de Deutsche Bank AG. En conseillant l'équipe de gestionnaire du compartiment, le conseiller en investissement utilise une approche d'allocation stratégique d'actifs qui prend en compte le rendement attendu, la volatilité et la corrélation de chaque portefeuille. Le conseiller en investissement s'efforcera de proposer une allocation qui offre une chance de plus-value à moyen et long terme. La fourchette d'allocation attendue pour un portefeuille « équilibré » est la suivante : a) portefeuille d'obligations : jusqu'à 70 % ; b) portefeuille d'actions : 30 à 80 % et c) portefeuille alternatif : 0 à 15 %. De plus, le compartiment vise à surpondérer les actifs libellés en dollar américain dans chacun des portefeuilles, de manière à ce que le compartiment soit axé sur les

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

Performance depuis le lancement



DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe USD LBD	LU2330520862	-14,9 %	-14,5 %
Classe USD DPMBD	LU2330518619	-13,8 %	-12,8 %
Classe USD LBD10	LU2330520789	-14,0 %	-13,1 %
Classe USD PFBF	LU2385215723	-	-15,3 %
Classe USD SBD	LU2330520607	-14,2 %	-13,4 %
Classe USD WAMBD	LU2330520516	-13,8 %	-12,9 %
Classe SGD SBDH ²⁾	LU2349911755	-14,5 %	-14,3 %

¹⁾ Classes USD LBD, USD LBD10, USD SBD et USD WAMBD lancées le 28 juin 2021 / classe SGD SBDH lancée le 20 août 2021 et premier calcul de la valeur liquidative le 23 août 2021 / classe USD DPMBD lancée le 8 octobre 2021 / classe USD PFBF lancée le 17 janvier 2022

²⁾ en SGD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Situation au : 31 décembre 2022

États-Unis. Outre la répartition des actifs entre les portefeuilles, l'équipe de gestion du compartiment cherchera à mettre en œuvre une stratégie de préservation du capital, sur la base des recommandations du conseiller en investissement, qui vise à limiter toute perte de valeur des actifs du compartiment à un maximum de 20 % sur une base annuelle (stratégie d'atténuation des risques). La stratégie de limitation des risques vise à limiter la perte potentielle du compartiment sur une période de douze mois glissants. La stra-

tégie d'atténuation des risques comprend des placements dans des instruments financiers dérivés. L'exposition aux compartiments se fera principalement par le biais d'investissements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alterna-

tive au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du compartiment peut prendre des engagements dans un indice financier en utilisant des instruments financiers dérivés. En plus de la limitation des risques, la vente de différents instruments financiers dérivés (options d'achat) permet d'obtenir des primes d'options. Dans ce contexte, l'exposition aux produits dérivés est toujours compensée par des positions ETF en actions d'un montant équivalent. Les primes perçues servent à générer des plus-values supplémentaires dans le compartiment.

Au cours de la période sous revue, l'environnement de placement a été marqué par la pandémie de COVID-19, par un endettement élevé dans le monde entier, par des taux d'intérêt toujours très bas, voire négatifs, dans les pays industrialisés et par l'incertitude concernant la politique monétaire des banques centrales. Dans ce contexte difficile, le compartiment a enregistré, au cours de l'exercice 2022, une moins-value de 14,9 % par action (classe d'actions USD LBD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés financiers internationaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée

de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées.

Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements

obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Les cours sur les marchés internationaux des actions ont chuté pendant la période sous revue. L'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine, les nouvelles pénuries d'approvisionnement en raison du renforcement des sanctions envers la Russie, les pressions inflationnistes accrues – notamment à cause de la flambée des prix de l'énergie – ont eu un impact particulièrement négatif.

L'équipe de gestion du compartiment DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus a principalement investi dans des actions et des obligations, y compris des obligations d'État et d'entreprises, par le biais d'investissements dans des fonds cibles au niveau mondial. Sur le plan régional, les investissements se sont concentrés sur les États-Unis. D'une manière générale, le portefeuille d'actions était largement diversifié du point de vue sectoriel.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement

concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds		
Fonds obligataires	105 782 319,44	35,81
Autres fonds	3 261 634,59	1,10
Fonds d'actions	173 944 649,55	58,87
Total des parts de fonds	282 988 603,58	95,78
2. Dérivés	421 306,13	0,14
3. Avoirs bancaires	9 965 333,77	3,38
4. Autres éléments d'actif	2 814 139,19	0,95
II. Engagements		
1. Autres engagements	-659 473,04	-0,22
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-75 945,94	-0,03
III. Actif du fonds	295 453 963,69	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							282 988 603,58	95,78
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	308	2 871	2 564	USD	10 587,317	3 261 634,59	1,10
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
Deka EURO STOXX® Select Dividend 30 UCITS ETF EUR - (0,300 %)	Actions	1 069 207	1 082 170	12 963	EUR	16,264	18 588 603,33	6,29
Fidelity UCITS ICAV - Fidelity US Quality Income UCITS ETF EUR - (0,250 %)	Actions	4 357 185	9 060 919	10 512 719	EUR	7,579	35 300 065,23	11,95
Invesco Markets II PLC - Invesco US Treasury Bond 1-3 Year UCITS ETF EUR - (0,060 %)	Actions	670 714	706 969	36 255	EUR	36,22	25 968 293,94	8,79
Invesco Markets III plc - Invesco FTSE Emerging Markets High Dividend Low Volatility UCITS ETF EUR - (0,490 %)	Actions	649 140	1 241 535	592 395	EUR	21,36	14 821 672,76	5,02
iShares PLC - iShares \$ Corp Bond UCITS ETF EUR - (0,200 %)	Actions	53 014	485 980	432 966	EUR	93,77	5 313 884,26	1,80
iShares PLC - iShares \$ Treasury Bond 1-3yr UCITS ETF USD - (0,070 %)	Actions	69 348	78 264	8 916	EUR	118,72	8 800 663,78	2,98
SSgA SPDR ETFs Europe I plc - SPDR S&P US Dividend Aristocrats UCITS ETF EUR - (0,340 %)	Actions	746 136	1 179 912	433 776	EUR	65,02	51 858 811,65	17,55
iShares II PLC - iShares Global Infrastructure UCITS ETF GBP - (0,650 %)	Actions	9 011			GBP	25,92	282 111,76	0,10
iShares PLC - iShares UK Dividend UCITS ETF GBP - (0,400 %)	Actions	1 541 059	1 798 723	961 219	GBP	6,982	12 996 078,04	4,40
HSBC ETFs PLC - HSBC MSCI JAPAN UCITS ETF USD - (0,190 %)	Actions	536 145	545 456	9 311	USD	31,88	17 092 302,60	5,78
iShares II PLC - iShares Global Infrastructure UCITS ETF USD - (0,000 %)	Actions	167 212	107 761	262 755	USD	31,3	5 233 735,60	1,77
iShares II plc - iShares J.P. Morgan \$ EM Bond UCITS ETF USD - (0,450 %)	Actions	137 866	137 866		USD	84,26	11 616 589,16	3,93
iShares IV plc - iShares \$ Short Duration Corporate Bond UCITS ETF USD - (0,200 %)	Actions	443 345	445 603	2 258	USD	96,14	42 623 188,30	14,43
iShares IV plc - iShares \$ Short Duration High Yield Corporate Bond UCITS ETF USD - (0,000 %)	Actions	136 425	136 425		USD	84	11 459 700,00	3,88
iShares V plc - iShares EM Dividend UCITS ETF -Dist- USD - (0,650 %)	Actions	1 319 812	878 097	2 042 812	USD	13,465	17 771 268,58	6,01
Total du portefeuille-titres							282 988 603,58	95,78
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers								
Créances / dettes							251 894,69	0,08
Droits d'option								
Droits d'option sur indices boursiers								
Call DJ Euro Stoxx 50 06/2023 4 200 EUR (DB)	Unité	-337		337			-125 902,60	-0,04
Call DJ Euro Stoxx 50 09/2023 4 050 EUR (DB)	Unité	-79		79			-102 223,20	-0,04
Put DJ Euro Stoxx 50 12/2023 2 950 EUR (DB)	Unité	285	285				256 363,73	0,08
Call DJ Euro Stoxx 50 12/2023 4 250 EUR (DB)	Unité	-7		7			-7 591,15	0,00
Call FTSE MIB Index Futures 06/2023 8 000 GBP (DB)	Unité	-2		2			-1 709,11	0,00
Call FTSE MIB Index Futures 09/2023 8 200 GBP (DB)	Unité	-1		1			-1 087,07	0,00
Call FTSE MIB Index Futures 12/2023 8 000 GBP (DB)	Unité	-134		134			-362 953,05	-0,12
Put FTSE MIB Index Futures 12/2023 5 400 GBP (DB)	Unité	169	169				140 337,14	0,05
Call S & P 500 Futures 03/2023 4 800 USD (DB)	Unité	-70		70			-7 700,00	0,00
Put S & P 500 Futures 12/2023 2 800 USD (DB)	Unité	38	38				232 370,00	0,08
Put S & P 500 Futures 12/2023 3 000 USD (DB)	Unité	85	87	2			721 225,00	0,24
Call S & P 500 Futures 06/2023 4 600 USD (DB)	Unité	-42		42			-62 160,00	-0,02
Call S & P 500 Futures 09/2023 4 650 USD (DB)	Unité	-59		59			-202 075,00	-0,07
Call S & P 500 Futures 12/2023 4 350 USD (DB)	Unité	-15		15			-225 000,00	-0,08
Dérivés sur devises							169 411,44	0,06
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
SGD/USD 9,6 millions							167 720,39	0,06
Positions clôturées								
SGD/USD 0,2 million							1 691,05	0,00
Avoirs bancaires							9 965 333,77	3,38

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties / pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR	708 695				757 560,23	0,26
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Livre sterling	GBP	510 434				616 527,97	0,21
Yen	JPY	897 683				6 810,17	0,00
Dollar de Singapour	SGD	11 232				8 382,74	0,01
Dollar américain	USD					8 576 052,66	2,90
Autres éléments d'actif							
Droits à dividende/à distribution						2 814 139,19	0,95
Frais de placement reportés *						930 329,11	0,31
Autres actifs						1 880 778,74	0,64
						3 031,34	0,00
Total des éléments d'actif **						297 287 783,85	100,62
Autres engagements							
Engagements découlant des coûts						-659 473,04	-0,22
Autres engagements divers						-347 573,29	-0,11
						-311 899,75	-0,11
Engagements découlant d'opérations sur actions						-75 945,94	-0,03
Total des engagements						-1 833 820,16	-0,62
Actif du fonds						295 453 963,69	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe SGD SBDH	SGD	8 245,35
Classe USD DPMBD	USD	8 353,34
Classe USD LBD	USD	81,91
Classe USD LBD10	USD	8 320,71
Classe USD PFB	USD	82,92
Classe USD SBD	USD	8 294,40
Classe USD WAMB	USD	8 345,26
Nombre d'actions en circulation		
Classe SGD SBDH	Unité	1 154,685
Classe USD DPMBD	Unité	209,591
Classe USD LBD	Unité	52 295,000
Classe USD LBD10	Unité	3 341,551
Classe USD PFB	Unité	760 846,000
Classe USD SBD	Unité	16 591,946
Classe USD WAMB	Unité	6 447,299

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Indice de référence hors produit dérivé pour le portefeuille DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	75,486
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	98,235
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	85,574

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 22 556 590,77 dollars américains.

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Royal Bank of Canada (UK) et State Street Bank International GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Euro.....	EUR	0,935497	=	USD	1
Livre sterling.....	GBP	0,827917	=	USD	1
Yen	JPY	131,815000	=	USD	1
Dollar de Singapour.....	SGD	1,339950	=	USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus			
1. Revenus des parts de fonds de placement	USD	15 071 463,33	
2. Autres revenus	USD	15 186,80	
Total des revenus	USD	15 086 650,13	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	USD	-28 887,62	
2. Commission de gestion	USD	-1 924 917,35	
dont :			
Commission de gestion de base	USD	-1 924 917,35	
3. Frais juridiques et de publication	USD	-896,11	
4. Taxe d'abonnement	USD	-123 485,16	
5. Autres dépenses	USD	-1 393 586,30	
dont :			
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	USD	-1 393 502,82	
autres	USD	-83,48	
Total des dépenses	USD	-3 471 772,54	
III. Revenus ordinaires, nets	USD	11 614 877,59	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	USD	-61 461 619,70	
Résultat des opérations de vente	USD	-61 461 619,70	
V. Résultat de l'exercice	USD	-49 846 742,11	

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe SGD SBDH 0,70 % par an,	classe USD DPMBD 0,23 % par an,
classe USD LBD 1,47 % par an,	classe USD LBD10 0,47 % par an,
classe USD PFBD 2,78 % ²⁾	classe USD SBD 0,67 % par an,
classe USD WAMBD 0,27 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les compartiments publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

classe SGD SBDH 0,97 % par an,	classe USD DPMBD 0,51 % par an,
classe USD LBD 1,74 % par an,	classe USD LBD10 0,74 % par an,
classe USD PFBD 3,06 % ²⁾	classe USD SBD 0,94 % par an,
classe USD WAMBD 0,54 % par an.	

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 16 798,26 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de la période sous revue		
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-14 215 784,80
2. Encaissement (net) ³⁾	USD	10 698 905,03
3. Régularisation des revenus / dépenses	USD	-5 144 933,80
4. Revenus ordinaires, nets	USD	11 614 877,59
5. Plus-values / moins-values réalisées	USD	-61 461 619,70
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD	-7 484 493,96
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	295 453 963,69

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 317 724,07 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		
	USD	-61 461 619,70
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	-62 673 974,55
Opérations de change (à terme)	USD	-240 988,27
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ⁴⁾	USD	1 453 343,12

⁴⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe SGD SBDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	SGD	184,91
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	SGD	205,00

Classe USD DPMBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	184,91
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	205,00

Classe USD LBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	1,85
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	2,05

Classe USD LBD10

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	184,91
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	205,00

Classe USD PFBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	1,85
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	2,05

Classe USD SBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	184,91
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	205,00

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe USD WAMBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	184,91
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	205,00

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds à la fin de la période sous revue			
2022		USD	295 453 963,69
2021		USD	361 447 013,33
2020		USD	-
Valeur liquidative à la fin de la période sous revue			
2022	Classe SGD SBDH	SGD	8 245,35
	Classe USD DPMBD	USD	8 353,34
	Classe USD LBD	USD	81,91
	Classe USD LBD10	USD	8 320,71
	Classe USD PFBD	USD	82,92
	Classe USD SBD	USD	8 294,40
	Classe USD WAMBD	USD	8 345,26
2021	Classe SGD SBDH	SGD	10 066,60
	Classe USD DPMBD	USD	10 117,53
	Classe USD LBD	USD	100,49
	Classe USD LBD10	USD	10 102,91
	Classe USD PFBD	USD	-
	Classe USD SBD	USD	10 091,86
	Classe USD WAMBD	USD	10 111,36
2020	Classe SGD SBDH	SGD	-
	Classe USD DPMBD	USD	-
	Classe USD LBD	USD	-
	Classe USD LBD10	USD	-
	Classe USD PFBD	USD	-
	Classe USD SBD	USD	-
	Classe USD WAMBD	USD	-

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,98 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 51 820 362,42 dollars américains.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

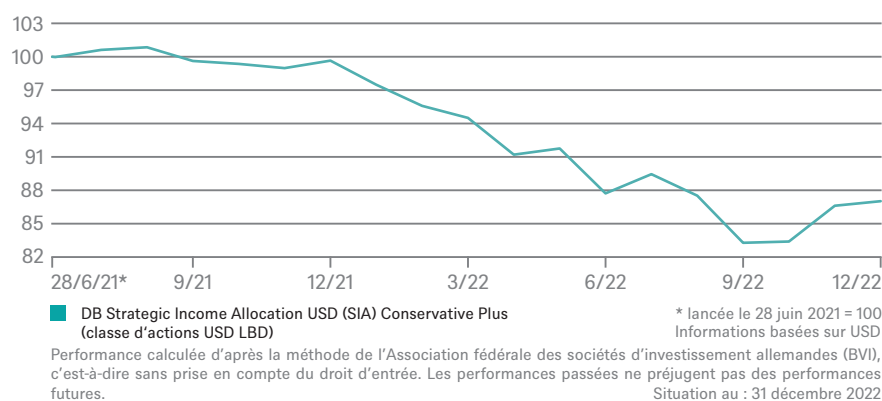
DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment est de réaliser un rendement à moyen et long terme. Il vise à limiter les pertes en capital à maximum 10 % sur une base annualisée. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment cherche à investir dans des portefeuilles composés de trois principales classes d'actifs diversifiées entre elles et les unes par rapport aux autres. Il s'agit d'un portefeuille d'obligations, d'un portefeuille d'actions et d'un portefeuille alternatif. Les placements du compartiment sont alloués aux portefeuilles à la discrétion de l'équipe de gestion du compartiment, DWS Investment GmbH, sur la base des recommandations formulées par le conseiller en investissement, la branche Wealth Management de Deutsche Bank AG. En conseillant l'équipe de gestionnaire du compartiment, le conseiller en investissement utilise une approche d'allocation stratégique d'actifs qui prend en compte le rendement attendu, la volatilité et la corrélation de chaque portefeuille. Le conseiller en investissement s'efforcera de proposer une allocation qui offre une chance de rendement à moyen et long terme en dollar américain. La fourchette d'allocation attendue pour un portefeuille « conservateur » est la suivante : a) portefeuille d'obligations : jusqu'à 100 % ; b) portefeuille d'actions : 0 à 60 % et c) portefeuille alternatif : 0 à 15 %. De plus, le compartiment vise à surpondérer les actifs libellés en dollar américain dans chacun des portefeuilles, de manière à ce que

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

Performance depuis le lancement



DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe USD LBD	LU2330519427	-12,8 %	-13,1 %
Classe USD LBD10	LU2330519344	-12,0 %	-11,9 %
Classe USD PFBD	LU2385215640	-	-12,9 %
Classe USD SBD	LU2330519260	-12,2 %	-12,2 %
Classe USD WAMBD	LU2330519187	-11,8 %	-11,7 %

¹⁾ Classes USD LBD, USD LBD10, USD SBD et USD WAMBD lancées le 28 juin 2021 / classe USD PFBD lancée le 17 janvier 2022

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Situation au : 31 décembre 2022

le compartiment soit axé sur les États-Unis. Outre la répartition des actifs entre les portefeuilles, l'équipe de gestion du compartiment cherchera à mettre en œuvre une stratégie de préservation du capital, sur la base des recommandations du conseiller en investissement, qui vise à limiter toute perte de valeur des actifs du compartiment à un maximum de 10 % sur une base annuelle (stratégie d'atténuation des risques). La stratégie de limitation des risques vise à limiter la perte potentielle du compartiment sur une période de douze mois glissants. La stratégie d'atténuation des risques comprend des placements dans

des instruments financiers dérivés. L'exposition aux compartiments se fera principalement par le biais d'investissements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (chacun étant un ETF) ou d'autres organismes de placement collectif ou, en cas d'exposition à des matières premières individuelles, par le biais de titres de créance liés à la performance des matières premières concernées, tels que des notes ou des certificats négociés en bourse. Comme alternative au placement dans un ETF, l'équipe de gestion du fonds peut prendre des engagements dans un indice financier en utilisant des instruments financiers dérivés.

En plus de la limitation des risques, la vente de différents instruments financiers dérivés (options d'achat) permet d'obtenir des primes d'options. Dans ce contexte, l'exposition aux produits dérivés est toujours compensée par des positions ETF en actions d'un montant équivalent. Les primes perçues servent à générer des plus-values supplémentaires dans le compartiment.

Au cours de la période sous revue, l'environnement de placement a été marqué par la pandémie de COVID-19, par un endettement élevé dans le monde entier, par des taux d'intérêt toujours très bas, voire négatifs, dans les pays industrialisés et par l'incertitude concernant la politique monétaire des banques centrales. Dans ce contexte difficile, le compartiment a enregistré, au cours de l'exercice 2022, une moins-value de 12,8 % par action (classe d'actions USD LBD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés financiers internationaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée.

Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées.

Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux

par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Les cours sur les marchés internationaux des actions ont chuté pendant la période sous revue. L'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine, les nouvelles pénuries d'approvisionnement en raison du renforcement des sanctions envers la Russie, les pressions inflationnistes accrues – notamment à cause de la flambée des prix de l'énergie – ont eu un impact particulièrement négatif.

L'équipe de gestion du compartiment DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus a principalement investi dans des obligations, y compris des obligations d'État et d'entreprises et dans des actions par le biais d'investissements dans des fonds cibles au niveau mondial. D'une manière générale, le portefeuille d'actions était largement diversifié du point de vue sectoriel.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établis-

sant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DB Strategic Income Allocation USD (SIA)

Conservative Plus

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds		
Fonds obligataires	34 843 762,81	65,24
Autres fonds	1 065 475,77	1,99
Fonds d'actions	15 108 756,17	28,29
Total des parts de fonds	51 017 994,75	95,52
2. Dérivés	345 344,98	0,65
3. Avoirs bancaires	977 610,81	1,83
4. Autres éléments d'actif	1 269 798,57	2,37
II. Engagements		
1. Autres engagements	-86 394,56	-0,16
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-113 379,16	-0,21
III. Actif du fonds	53 410 975,39	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							51 017 994,75	95,52
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers USD Corporate Bond UCITS ETF -1D- EUR - (0,100 %)	Actions	454 662	1 349 320	1 133 460	EUR	11,779	5 724 482,68	10,72
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	101	950	850	USD	10 587,317	1 065 475,77	1,99
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
Deka EURO STOXX® Select Dividend 30 UCITS ETF EUR - (0,300 %)	Actions	95 439	96 863	1 424	EUR	16,264	1 659 246,26	3,11
Invesco Markets II PLC - Invesco US Treasury Bond 1-3 Year UCITS ETF EUR - (0,060 %)	Actions	245 707	269 878	24 171	EUR	36,22	9 513 133,17	17,81
iShares V plc - iShares EM Dividend UCITS ETF -Dist- USD - (0,650 %)	Actions	235 787	277 248	41 461	EUR	12,656	3 189 876,90	5,97
SSgA SPDR ETFs Europe I plc - SPDR S&P US Dividend Aristocrats UCITS ETF EUR - (0,340 %)	Actions	104 787	210 762	105 975	EUR	65,02	7 283 027,89	13,64
iShares PLC - iShares UK Dividend UCITS ETF GBP - (0,400 %)	Actions	111 596	113 598	2 002	GBP	6,982	941 112,78	1,76
HSBC ETFs PLC - HSBC MSCI JAPAN UCITS ETF USD - (0,190 %)	Actions	32 903	33 613	710	USD	31,88	1 048 947,64	1,96
Invesco Markets II plc - Invesco US Treasury Bond 3-7 Year UCITS ETF USD - (0,060 %)	Actions	107 376	312 377	205 001	USD	37,845	4 063 644,72	7,61
iShares II PLC - iShares Global Infrastructure UCITS ETF USD - (0,000 %)	Actions	31 519	33 613	15 293	USD	31,3	986 544,70	1,85
iShares II plc - iShares J.P. Morgan \$ EM Bond UCITS ETF USD - (0,450 %)	Actions	37 386	37 862	476	USD	84,26	3 150 144,36	5,90
iShares IV plc - iShares \$ Short Duration Corporate Bond UCITS ETF USD - (0,200 %)	Actions	96 642	97 578	936	USD	96,14	9 291 161,88	17,39
iShares IV plc - iShares \$ Short Duration High Yield Corporate Bond UCITS ETF USD - (0,000 %)	Actions	36 919	37 461	542	USD	84	3 101 196,00	5,81
Total du portefeuille-titres							51 017 994,75	95,52
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers								
Créances / dettes							345 344,98	0,65
Droits d'option								
Droits d'option sur indices boursiers								
Call DJ Euro Stoxx 50 06/2023 4 200 EUR (DB)	Unité	-21		21			-7 845,56	-0,01
Put DJ Euro Stoxx 50 12/2023 3 350 EUR (DB)	Unité	30	30				50 219,30	0,09
Call DJ Euro Stoxx 50 09/2023 4 050 EUR (DB)	Unité	-20		20			-25 879,29	-0,05
Put FTSE MIB Index Futures 12/2023 6 500 GBP (DB)	Unité	11	12	1			24 247,60	0,05
Call FTSE MIB Index Futures 09/2023 8 200 GBP (DB)	Unité	-1		1			-1 087,07	0,00
Put S & P 500 Futures 12/2023 3 800 USD (DB)	Unité	12	12				336 480,00	0,63
Put S & P 500 Futures 12/2023 2 800 USD (DB)	Unité	7	7				42 805,00	0,08
Call S & P 500 Futures 06/2023 4 600 USD (DB)	Unité	-4		4			-5 920,00	-0,01
Call S & P 500 Futures 09/2023 4 650 USD (DB)	Unité	-11		11			-37 675,00	-0,07
Call S & P 500 Futures 12/2023 4 350 USD (DB)	Unité	-2		2			-30 000,00	-0,06
Avoirs bancaires							977 610,81	1,83
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR	73 638					78 715,92	0,15
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	8 740					10 557,19	0,02
Yen	JPY	3 369 214					25 560,17	0,05
Dollar américain	USD						862 777,53	1,61
Autres éléments d'actif								
Droits à dividende/à distribution							1 269 798,57	2,37
Frais de placement reportés *							232 041,84	0,43
Autres actifs							982 027,91	1,84
							55 728,82	0,10
Total des éléments d'actif **							53 719 156,03	100,57
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-86 394,56	-0,16
							-86 394,56	-0,16
Engagements découlant d'opérations sur actions								
							-113 379,16	-0,21
Total des engagements							-308 180,64	-0,57
Actif du fonds							53 410 975,39	100,00

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe USD LBD	USD	85,11
Classe USD LBD10	USD	8 623,29
Classe USD PFB	USD	86,21
Classe USD SBD	USD	8 596,60
Classe USD WAMB	USD	8 650,02
Nombre d'actions en circulation		
Nombre d'actions en circulation		
Classe USD LBD	Unité	18 200,000
Classe USD LBD10	Unité	1,000
Classe USD PFB	Unité	383 684,000
Classe USD SBD	Unité	2 017,491
Classe USD WAMB	Unité	165,700

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Indice de référence hors produit dérivé pour le portefeuille DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	61,236
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	98,624
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	83,139

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 3 902 833,51 dollars américains.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Euro	EUR	0,935497	= USD	1
Livre sterling	GBP	0,827917	= USD	1
Yen	JPY	131,815000	= USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Revenus des parts de fonds de placement	USD 2 456 861,68
2. Autres revenus	USD 1 481,48
Total des revenus	USD 2 458 343,16
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	USD -1 720,01
2. Commission de gestion	USD -476 735,74
dont :	
Commission de gestion de base	USD -476 735,74
3. Frais juridiques et de publication	USD -166,48
4. Taxe d'abonnement	USD -21 583,29
5. Autres dépenses	USD -788 064,08
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	USD -788 064,08
Total des dépenses	USD -1 288 269,60
III. Revenus ordinaires, nets	USD 1 170 073,56
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	USD -8 898 064,90
Résultat des opérations de vente	USD -8 898 064,90
V. Résultat de l'exercice	
	USD -7 727 991,34
Total des frais sur encours – TFE (BVI)	

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe USD LBD 1,32 % par an,	classe USD LBD10 0,48 % par an,
classe USD PFBD 2,61 % ²⁾	classe USD SBD 0,67 % par an,
classe USD WAMBD 0,27 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les comparatifs publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

classe USD LBD 1,53 % par an,	classe USD LBD10 0,69 % par an,
classe USD PFBD 2,81 % ²⁾	classe USD SBD 0,88 % par an,
classe USD WAMBD 0,47 % par an.	

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 3 295,81 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	USD 21 183 028,82
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD -845 693,24
2. Encaissement (net) ³⁾	USD 41 988 050,73
3. Régularisation des revenus / dépenses	USD -590 964,95
4. Revenus ordinaires, nets	USD 1 170 073,56
5. Plus-values / moins-values réalisées	USD -8 898 064,90
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD -595 454,63
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD 53 410 975,39

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 289 171,86 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	USD -8 898 064,90
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières	USD -8 440 857,01
Opérations de change (à terme)	USD 3 080,25
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ⁴⁾	USD -460 288,14

⁴⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe USD LBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,94
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	1,28

Classe USD LBD10

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	93,58
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	128,00

Classe USD PFBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,94
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	1,28

Classe USD SBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	93,58
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	128,00

Classe USD WAMBD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	93,58
Distribution intermédiaire	10 mars 2023	USD	128,00

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	USD	53 410 975,39
2021	USD	21 183 028,82
2020	USD	-
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2022	Classe USD LBD	USD 85,11
	Classe USD LBD10	USD 8 623,29
	Classe USD PFBD	USD 86,21
	Classe USD SBD	USD 8 596,60
	Classe USD WAMBD	USD 8 650,02
2021	Classe USD LBD	USD 99,65
	Classe USD LBD10	USD 10 009,49
	Classe USD PFBD	USD -
	Classe USD SBD	USD 9 998,49
	Classe USD WAMBD	USD 10 018,86
2020	Classe USD LBD	USD -
	Classe USD LBD10	USD -
	Classe USD PFBD	USD -
	Classe USD SBD	USD -
	Classe USD WAMBD	USD -

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,57 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 9 662 390,20 dollars américains.

DWS Strategic SICAV – 31 décembre 2022

Annexe : Frais de placement

	DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR))	DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)	DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR))
	EUR	EUR	EUR
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-1 264 517,30	-6 955 044,55	-1 213 254,01
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-219 737,63	-682 686,01	-312 722,69
Amortissement des frais de placement	-881 208,68	-4 881 678,91	-901 839,41
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	-52 046,26	-414 159,34	-19 846,22
Régularisation des revenus	-111 524,73	-976 520,29	21 154,31

DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

	USD
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-788 064,08
dont :	
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-289 171,86
Amortissement des frais de placement	-551 970,76
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	-26 538,82
Régularisation des revenus	79 617,36

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus)	DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR))	DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus	DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus	DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus
EUR	EUR	EUR	EUR	USD
-7 518 288,47	-1 052 695,24	-1 868 654,35	-1 058 420,09	-1 393 502,82
-1 628 435,01	-183 238,40	-123 288,95	-189 963,30	-317 724,07
-5 723 342,62	-655 632,52	-1 086 715,88	-699 503,24	-993 784,29
-152 005,95	-50 606,53	-145 902,53	-67 010,58	-135 445,44
-14 504,89	-163 217,79	-512 746,99	-101 942,97	53 450,98

DWS Strategic SICAV – 31 décembre 2022

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Strategic SICAV		DB ESG Balanced SAA (EUR)	DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus
	EUR * **		(auparavant : DB Balanced SAA (EUR))	(auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)
	Consolidé	Part en % de l'actif du fonds	EUR	EUR
Actif				
Total du portefeuille-titres	6 715 910 111,09	95,38	188 557 277,47	1 993 786 048,31
Dérivés sur indices boursiers	48 888 628,98	0,69	0,00	21 954 917,62
Dérivés sur devises	2 012 632,11	0,03	0,00	0,00
Avoirs bancaires	254 487 592,92	3,61	6 203 181,08	88 899 875,62
Autres éléments d'actif	36 852 958,29	0,53	1 753 999,04	11 032 432,24
À recevoir au titre d'opérations sur actions	2 028 795,09	0,03	377 551,66	389 604,40
Total des éléments d'actif ***	7 060 180 718,48	100,27	196 892 009,25	2 116 062 878,19
Engagements				
Dérivés sur indices boursiers	-92 996,53	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	-186 125,07	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-14 885 387,62	-0,21	-555 777,21	-4 281 818,40
Engagements découlant d'opérations sur actions	-3 877 777,20	-0,06	0,00	-848 496,14
Total des engagements ***	-19 042 286,42	-0,27	-555 777,21	-5 130 314,54
Actif du fonds	7 041 138 432,06	100,00	196 336 232,04	2 110 932 563,65

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 1,068951 USD = 1 EUR

Fin de l'exercice 2021 1,133450 USD = 1 EUR

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

DB ESG Balanced SAA (USD) (auparavant : DB Balanced SAA (USD)) USD *	DB ESG Balanced SAA (USD) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (USD) Plus) USD *	DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR)) EUR	DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus) EUR	DB ESG Conservative SAA (USD) (auparavant : DB Conservative SAA (USD)) USD *
11 665 974,12	395 995 402,41	241 574 499,51	1 704 624 422,02	6 586 637,29
0,00	4 975 834,18	0,00	16 771 986,76	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
403 730,58	16 920 270,55	7 917 735,83	78 319 440,27	223 960,42
179,05	156 816,94	1 539 777,77	9 998 140,65	54,24
0,00	0,00	267 981,94	0,00	0,00
12 069 883,75	418 048 324,08	251 299 995,05	1 809 713 989,70	6 810 651,95
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-120 428,71	0,00	0,00	0,00
-25 406,44	-438 863,82	-441 033,03	-2 580 803,26	-4 165,72
0,00	-252 945,51	-52 903,80	-1 160 190,98	0,00
-25 406,44	-812 238,04	-493 936,83	-3 740 994,24	-4 165,72
12 044 477,31	417 236 086,04	250 806 058,22	1 805 972 995,46	6 806 486,23

DWS Strategic SICAV – 31 décembre 2022

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DB ESG Conservative SAA (USD) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (USD) Plus) USD *	DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR)) EUR	DB ESG Growth SAA (USD) (auparavant : DB Growth SAA (USD)) USD *
Actif			
Total du portefeuille-titres	262 443 599,44	421 580 676,40	50 398 195,76
Dérivés sur indices boursiers	3 426 918,60	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	11 459 010,97	14 224 303,77	1 624 396,33
Autres éléments d'actif	625 590,17	1 448 795,14	282,23
À recevoir au titre d'opérations sur actions	0,00	618 709,55	0,00
Total des éléments d'actif ***	277 955 119,18	437 872 484,86	52 022 874,32
Engagements			
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	-65 696,36	0,00	0,00
Autres engagements	-206 825,33	-973 091,18	-36 966,75
Engagements découlant d'opérations sur actions	-855 330,01	-478 688,41	0,00
Total des engagements ***	-1 127 851,70	-1 451 779,59	-36 966,75
Actif du fonds	276 827 267,48	436 420 705,27	51 985 907,57

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 1,068951 USD = 1 EUR

Fin de l'exercice 2021 1,133450 USD = 1 EUR

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus EUR	DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus EUR	DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus USD *	DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus USD *	DWS Strategic ESG Allocation Balance EUR
411 644 153,70	204 620 818,19	264 734 869,59	47 727 159,38	214 130 126,02
0,00	1 200 256,15	235 646,62	323 069,05	0,00
0,00	0,00	158 483,82	0,00	628 622,08
11 265 313,62	2 532 089,00	9 322 535,62	914 551,57	1 959 138,41
4 405 362,05	1 931 275,80	2 632 617,58	1 187 892,21	34 546,73
290 172,93	83 090,39	0,00	0,00	0,00
427 605 002,30	210 367 529,53	277 084 153,23	50 152 672,21	216 752 433,24
-92 996,53	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 185 680,46	-402 709,65	-616 934,78	-80 821,81	-1 384 833,36
0,00	0,00	-71 047,17	-106 065,82	-9 390,91
-1 278 676,99	-402 709,65	-687 981,95	-186 887,63	-1 394 224,27
426 326 325,31	209 964 819,88	276 396 171,28	49 965 784,58	215 358 208,97

DWS Strategic SICAV – 31 décembre 2022

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Strategic ESG Allocation Defensive EUR	DWS Strategic ESG Allocation Dynamic EUR
Actif		
Total du portefeuille-titres	198 399 007,29	97 441 244,19
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00
Dérivés sur devises	960 249,93	265 276,28
Avoirs bancaires	507 661,99	1 790 397,29
Autres éléments d'actif	91 174,03	14 022,42
À recevoir au titre d'opérations sur actions	0,00	1 684,22
Total des éléments d'actif ***	199 958 093,24	99 512 624,40
Engagements		
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00
Autres engagements	-166 181,88	-1 503 474,54
Engagements découlant d'opérations sur actions	-18 680,23	-24 038,22
Total des engagements ***	-184 862,11	-1 527 512,76
Actif du fonds	199 773 231,13	97 985 111,64

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 1,068951 USD = 1 EUR

Fin de l'exercice 2021 1,133450 USD = 1 EUR

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

DWS Strategic SICAV – 31 décembre 2022

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Strategic SICAV EUR * ** Consolidé	DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR)) EUR	DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus) EUR
Revenus			
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	889 046,27	13 477,21	212 710,50
Revenus des parts de fonds de placement	68 244 563,18	564 374,13	4 161 773,35
Autres revenus	219 114,87	7 297,58	42 490,00
Total des revenus	69 352 724,32	585 148,92	4 416 973,85
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-385 556,91	-7 412,82	-109 830,97
Commission de gestion	-57 463 788,16	-1 408 077,63	-21 790 518,94
Frais d'audit, juridiques et de publication	-65 414,53	-1 280,57	-13 769,35
Taxe d'abonnement	-2 257 373,39	-61 741,07	-680 366,51
Autres dépenses	-23 030 476,19	-1 266 346,71	-6 955 862,89
Total des dépenses	-83 202 609,18	-2 744 858,80	-29 550 348,66
Revenus ordinaires, nets	-13 849 884,86	-2 159 709,88	-25 133 374,81
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-494 997 523,17	-9 733 057,31	-85 210 387,94
Résultat des opérations de vente	-494 997 523,17	-9 733 057,31	-85 210 387,94
Résultat de l'exercice	-508 847 408,03	-11 892 767,19	-110 343 762,75

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 1,068951 USD = 1 EUR

Fin de l'exercice 2021 1,133450 USD = 1 EUR

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

DB ESG Balanced SAA (USD) (auparavant : DB Balanced SAA (USD)) USD *	DB ESG Balanced SAA (USD) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (USD) Plus) USD *	DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR)) EUR	DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus) EUR	DB ESG Conservative SAA (USD) (auparavant : DB Conservative SAA (USD)) USD *
4 853,24	232 955,60	19 137,58	191 955,04	2 505,27
90 269,10	2 316 622,88	956 188,03	5 422 266,46	49 069,43
148,59	21 400,67	16 317,48	48 020,20	21,24
95 270,93	2 570 979,15	991 643,09	5 662 241,70	51 595,94
-62,73	-2 494,35	-12 438,17	-113 178,69	0,00
-48 719,12	-1 935 685,84	-1 279 405,55	-14 666 825,34	-21 727,06
-79,02	-2 778,07	-1 654,51	-11 974,78	-44,14
-5 398,88	-177 363,31	-63 812,67	-398 364,58	-2 354,94
-14,19	-14 007,75	-1 223 623,50	-7 535 970,88	0,00
-54 273,94	-2 132 329,32	-2 580 934,40	-22 726 314,27	-24 126,14
40 996,99	438 649,83	-1 589 291,31	-17 064 072,57	27 469,80
-1 579 039,07	-29 605 667,94	-22 858 146,11	-156 659 663,21	-1 200 395,48
-1 579 039,07	-29 605 667,94	-22 858 146,11	-156 659 663,21	-1 200 395,48
-1 538 042,08	-29 167 018,11	-24 447 437,42	-173 723 735,78	-1 172 925,68

DWS Strategic SICAV – 31 décembre 2022

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DB ESG Conservative SAA (USD) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (USD) Plus) USD *	DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR)) EUR	DB ESG Growth SAA (USD) (auparavant : DB Growth SAA (USD)) USD *
Revenus			
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	151 468,28	25 183,12	20 567,05
Revenus des parts de fonds de placement	1 789 188,40	1 247 211,39	303 010,16
Autres revenus	7 918,98	14 400,52	579,62
Total des revenus	1 948 575,66	1 286 795,03	324 156,83
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-2 265,20	-15 420,74	-460,38
Commission de gestion	-1 112 369,39	-3 582 770,64	-199 569,04
Frais d'audit, juridiques et de publication	-1 810,35	-2 836,06	-342,44
Taxe d'abonnement	-113 431,32	-162 076,54	-16 900,43
Autres dépenses	-1 025,39	-1 058 373,80	0,00
Total des dépenses	-1 230 901,65	-4 821 477,78	-217 272,29
Revenus ordinaires, nets	717 674,01	-3 534 682,75	106 884,54
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-26 325 256,16	-2 535 942,08	-8 882 884,83
Résultat des opérations de vente	-26 325 256,16	-2 535 942,08	-8 882 884,83
Résultat de l'exercice	-25 607 582,15	-6 070 624,83	-8 776 000,29

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 1,068951 USD = 1 EUR

Fin de l'exercice 2021 1,133450 USD = 1 EUR

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus EUR	DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus EUR	DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus USD *	DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus USD *	DWS Strategic ESG Allocation Balance EUR
0,00	406,30	0,00	0,00	6 331,71
22 976 094,76	7 619 159,37	14 099 302,33	2 298 385,69	1 699 743,28
28 143,82	11 017,02	14 207,20	1 385,92	2 524,48
23 004 238,58	7 630 582,69	14 113 509,53	2 299 771,61	1 708 599,47
-49 159,40	-25 597,02	-27 024,27	-1 609,06	-6 860,98
-4 658 231,78	-1 877 230,32	-1 800 753,59	-445 984,65	-1 127 013,27
-12 938,95	-11 790,82	-838,31	-155,74	-1 280,55
-193 881,19	-91 255,26	-115 519,94	-20 191,09	-68 012,23
-1 875 458,55	-1 058 851,84	-1 303 695,21	-737 231,25	-14,23
-6 789 669,87	-3 064 725,26	-3 247 831,32	-1 205 171,79	-1 203 181,26
16 214 568,71	4 565 857,43	10 865 678,21	1 094 599,82	505 418,21
-46 044 663,01	-28 651 197,29	-57 497 134,76	-8 324 109,24	-3 555 603,81
-46 044 663,01	-28 651 197,29	-57 497 134,76	-8 324 109,24	-3 555 603,81
-29 830 094,30	-24 085 339,86	-46 631 456,55	-7 229 509,42	-3 050 185,60

DWS Strategic SICAV – 31 décembre 2022

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Strategic ESG Allocation Defensive EUR	DWS Strategic ESG Allocation Dynamic EUR
Revenus		
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	3 244,07	4 251,30
Revenus des parts de fonds de placement	2 179 461,55	472 442,87
Autres revenus	2 645,62	595,93
Total des revenus	2 185 351,24	477 290,10
Dépenses		
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-7 489,89	-4 252,24
Commission de gestion	-847 218,20	-661 687,80
Frais d'audit, juridiques et de publication	-1 194,93	-645,94
Taxe d'abonnement	-53 397,86	-33 305,57
Autres dépenses	0,00	0,00
Total des dépenses	-909 300,88	-699 891,55
Revenus ordinaires, nets	1 276 050,36	-222 601,45
Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées	-6 095 140,50	-239 234,43
Résultat des opérations de vente	-6 095 140,50	-239 234,43
Résultat de l'exercice	-4 819 090,14	-461 835,88

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 1,068951 USD = 1 EUR

Fin de l'exercice 2021 1,133450 USD = 1 EUR

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

DWS Strategic SICAV – 31 décembre 2022

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Strategic SICAV EUR * ** Consolidé	DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR)) EUR	DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus) EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	6 924 289 732,05	192 076 287,29	1 765 098 571,68
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	75 485 387,01	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / distribution intermédiaire	-37 579 287,72	0,00	0,00
Encaissement / décaissement (net)	1 199 887 792,70	34 244 278,80	654 284 557,06
Régularisation des revenus / dépenses	-17 881 538,73	61 097,28	1 829 633,57
Revenus ordinaires, nets	-13 849 884,86	-2 159 709,88	-25 133 374,81
Plus-values / moins-values réalisées	-494 997 523,17	-9 733 057,31	-85 210 387,94
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-594 216 245,22	-18 152 664,14	-199 936 435,91
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	7 041 138 432,06	196 336 232,04	2 110 932 563,65

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DB ESG Conservative SAA (USD) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (USD) Plus) USD *	DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR)) EUR	DB ESG Growth SAA (USD) (auparavant : DB Growth SAA (USD)) USD *
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	335 696 698,18	349 334 867,12	109 876 403,55
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	20 255 466,65	0,00	6 629 787,66
Distribution pour l'exercice précédent / distribution intermédiaire	0,00	0,00	0,00
Encaissement / décaissement (net)	-29 388 075,38	144 178 239,79	-45 686 104,99
Régularisation des revenus / dépenses	-760 928,63	436 716,12	-263 795,00
Revenus ordinaires, nets	717 674,01	-3 534 682,75	106 884,54
Plus-values / moins-values réalisées	-26 325 256,16	-2 535 942,08	-8 882 884,83
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-23 368 311,19	-51 458 492,93	-9 794 383,36
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	276 827 267,48	436 420 705,27	51 985 907,57

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 1,068951 USD = 1 EUR

Fin de l'exercice 2021 1,133450 USD = 1 EUR

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

DB ESG Balanced SAA (USD) (auparavant : DB Balanced SAA (USD)) USD *	DB ESG Balanced SAA (USD) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (USD) Plus) USD *	DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR)) EUR	DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus) EUR	DB ESG Conservative SAA (USD) (auparavant : DB Conservative SAA (USD)) USD *
16 918 798,46	437 671 603,81	302 314 156,19	2 058 496 662,32	13 286 441,38
1 020 856,51	26 408 489,05	0,00	0,00	801 685,19
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-3 013 283,07	33 571 372,26	-10 475 994,07	50 819 868,87	-5 700 692,00
-153 190,40	-2 454 464,94	-1 097 132,39	-11 606 871,62	-20 055,02
40 996,99	438 649,83	-1 589 291,31	-17 064 072,57	27 469,80
-1 579 039,07	-29 605 667,94	-22 858 146,11	-156 659 663,21	-1 200 395,48
-1 190 662,11	-48 793 896,03	-15 487 534,09	-118 012 928,33	-387 967,64
12 044 477,31	417 236 086,04	250 806 058,22	1 805 972 995,46	6 806 486,23

DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus EUR	DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus EUR	DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus USD *	DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus USD *	DWS Strategic ESG Allocation Balance EUR
313 621 915,81	202 817 011,66	318 891 008,28	18 688 983,92	186 191 063,68
0,00	0,00	19 241 434,95	1 127 667,00	0,00
-17 323 078,31	-4 587 966,41	-13 298 818,00	-791 143,13	-443 760,31
184 979 548,66	43 337 155,31	10 008 789,02	39 279 677,67	60 249 336,13
1 336 117,35	133 502,81	-4 813 067,95	-552 845,69	117 692,47
16 214 568,71	4 565 857,43	10 865 678,21	1 094 599,82	505 418,21
-46 044 663,01	-28 651 197,29	-57 497 134,76	-8 324 109,24	-3 555 603,81
-26 458 083,90	-7 649 543,63	-7 001 718,47	-557 045,77	-27 705 937,40
426 326 325,31	209 964 819,88	276 396 171,28	49 965 784,58	215 358 208,97

DWS Strategic SICAV – 31 décembre 2022

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

	DWS Strategic ESG Allocation Defensive EUR	DWS Strategic ESG Allocation Dynamic EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	176 813 245,96	126 496 012,76
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / distribution intermédiaire	-1 041 255,58	-93 265,98
Encaissement / décaissement (net)	48 528 128,49	-9 329 009,85
Régularisation des revenus / dépenses	-26 532,56	-47 414,13
Revenus ordinaires, nets	1 276 050,36	-222 601,45
Plus-values / moins-values réalisées	-6 095 140,50	-239 234,43
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-19 681 265,04	-18 579 375,28
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	199 773 231,13	97 985 111,64

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 1,068951 USD = 1 EUR

Fin de l'exercice 2021 1,133450 USD = 1 EUR

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Après sa vérification, KPMG a émis une opinion sans réserve sur le rapport annuel complet. Voici la traduction du rapport du réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit) :

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Tél. : +352 22 51 51 1
Fax : +352 22 51 71
E-mail : info@kpmg.lu
Internet : www.kpmg.lu

**À l'attention des actionnaires de
DWS Strategic SICAV
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg**

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds DWS Strategic SICAV et de chacun de ses compartiments (« le fonds ») qui comprennent l'état de l'actif, y compris celui du portefeuille-titres et des autres valeurs du patrimoine au 31 décembre 2022, du compte de résultats et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, ainsi que d'autres informations explicatives, y compris une synthèse des méthodes de reddition des comptes significatives.

Selon notre appréciation, les états financiers donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société DWS Strategic SICAV et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de ses opérations et des changements de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi relative à la profession de l'audit (« loi du 23 juillet 2016 ») et selon les Normes Internationales d'Audit (« ISA ») adoptées par la « Commission de Surveillance du Secteur Financier » (« CSSF ») pour le Luxembourg. Notre responsabilité conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF, est décrite plus en détail dans le paragraphe intitulé « Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé » en matière d'audit des comptes annuels. Nous avons également agi en toute indépendance et au mieux des intérêts du fonds, conformément au « Code International de Déontologie pour les Experts-Comptables, y compris les normes internationales d'indépendance », publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA ») et adopté par la CSSF pour le Luxembourg, ainsi que conformément aux lignes de conduite de la profession que nous avons respectées dans le cadre de notre audit. En outre, nous avons rempli toutes les autres obligations de la profession conformément à ces lignes de conduite. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration du fonds. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé relatif à ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent être mal présentées. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du conseil d'administration du fonds dans la clôture des comptes

Le conseil d'administration du fonds est responsable de l'établissement et de la présentation d'ensemble correcte des comptes annuels conformément aux lois et aux règlements en vigueur au Luxembourg en la matière et des contrôles qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement et de présentation des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration du fonds est responsable de l'appréciation de la capacité du fonds et de chacun de ses compartiments en matière de poursuite de ses activités et – si cela est pertinent – de la présentation d'informations relatives à la poursuite de ses activités, et d'utiliser l'hypothèse de cette continuité comme base de reddition des comptes, dans la mesure où il n'envisage pas de liquider le fonds ou de clôturer certains de ses compartiments, de suspendre les activités ou n'a pas d'autre alternative que de procéder ainsi.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé en matière d'audit des comptes annuels

L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et à établir le rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous exprimons notre opinion d'audit. Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, révèle toujours la présence d'une anomalie significative, si elle existe. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque l'on est en droit de supposer que, dans leur ensemble ou de manière individuelle, elles ont un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base des comptes annuels.

Dans le cadre de notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

Par ailleurs :

- Nous identifions et évaluons le risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous définissons et réalisons des actions d'audit en réponse à ce risque et recueillons des éléments probants suffisamment pertinents pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas révélées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs, car les fraudes peuvent être dues à une association illégale, à des falsifications, des omissions intentionnelles d'éléments, des informations trompeuses ou à la manipulation dans le cadre des contrôles internes.

- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le conseil d'administration du fonds, des estimations comptables faites et des informations fournies en annexe.
- Sur la base de l'adéquation de l'application du principe de continuation des activités comme base de reddition des comptes par le conseil d'administration du fonds ainsi que sur celle des éléments probants recueillis, nous déduisons s'il subsiste une incertitude significative concernant des événements et circonstances qui pourraient mettre en doute la capacité du fonds ou d'un de ses compartiments à poursuivre ses activités. Si nous sommes amenés à conclure qu'une telle incertitude subsiste, nous sommes tenus de mentionner dans le rapport du réviseur d'entreprises agréé les informations explicatives afférentes concernant les comptes annuels ou de modifier notre opinion d'audit, si les informations ne sont pas adéquates. Ces conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent conduire à ce que le fonds ou certains de ses compartiments ne puissent plus poursuivre les activités.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble des comptes annuels ainsi que leur contenu, y compris les informations fournies en annexe, et apprécions si l'ensemble reflète correctement les opérations et événements sous-jacents.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'étendue et la durée prévues de l'audit, entre autres, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Luxembourg, le 14 avril 2023

KPMG Audit S.à r.l.
Cabinet de révision agréé

Pia Schanz



Informations complémentaires

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment S.A. (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2022, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

Rémunération pour l'année 2022

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2022 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2023 au titre de l'exercice 2022, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2022, la direction a fixé à 76,25 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2022 ¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle	152	
Rémunération globale ²⁾	21 279 765	EUR
Rémunération fixe	18 301 194	EUR
Rémunération variable	2 978 570	EUR
dont : intéressement différé	0	EUR
Rémunération globale de la direction générale ³⁾	1 454 400	EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques ⁴⁾	0	EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	1 248 758	EUR

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ Eu égard aux différentes composantes de rémunération conformément aux définitions énoncées dans les directives de l'Autorité européenne des marchés financiers « ESMA », qui comprennent les paiements ou prestations en espèces (notamment l'argent liquide, les parts, warrants, cotisations de retraite) ou les prestations directes ou indirectes en espèces (notamment les avantages accessoires ou indemnités spéciales pour des véhicules, téléphones mobiles, etc.).

³⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres du directoire de la Société. Le directoire répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors du directoire.

⁴⁾ Les preneurs de risques identifiés exerçant des fonctions de contrôle figurent sur la ligne « Collaborateurs assumant des fonctions de contrôle ».

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021

Après accord des actionnaires de la société lors de l'Assemblée générale du 20 avril 2022, la rémunération annuelle du membre indépendant du conseil d'administration a été approuvée sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice de la société. Le membre indépendant du conseil d'administration a perçu une rémunération de 15 000 EUR au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

La rémunération des membres indépendants du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la société qui s'est tenue le 19 avril 2023, la rémunération annuelle du membre indépendant du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 a été approuvée. Le montant prévu de la rémunération du membre indépendant du conseil d'administration est de 15 000 EUR sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

La rémunération des membres indépendants du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

Au cours de la période sous revue, conformément au règlement susmentionné, aucune opération de financement sur titres n'a été effectuée pour les compartiments suivants :

DB ESG Balanced SAA (EUR) (auparavant : DB Balanced SAA (EUR))
DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Balanced SAA (EUR) Plus)
DB ESG Conservative SAA (EUR) (auparavant : DB Conservative SAA (EUR))
DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus (auparavant : DB Conservative SAA (EUR) Plus)
DB ESG Growth SAA (EUR) (auparavant : DB Growth SAA (EUR))
DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Balanced Plus
DB Strategic Income Allocation EUR (SIA) Conservative Plus
DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Balanced Plus
DB Strategic Income Allocation USD (SIA) Conservative Plus

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

Dénomination du produit : DB ESG Balanced SAA (EUR)

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900T6O412ETG7Q612

ISIN : LU2132880241

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : _____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : _____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des placements qui répondent aux caractéristiques environnementales et sociales promues ci-dessous :

1. Qualité ESG : Le compartiment a investi dans des instruments bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB.
2. Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.
3. Exclusions basées sur les normes : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
4. Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

DB ESG Balanced SAA (EUR)

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG	Le compartiment investit dans des instruments de placement bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB	99,7 % des actifs du portefeuille
Exclusion sur la base des combustibles fossiles	Le compartiment exclut les émetteurs dont les activités dans le domaine des combustibles fossiles génèrent un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil.	0 % des actifs du portefeuille
Exclusions basées sur les normes	Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées	Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées	0 % des actifs du portefeuille

Les principales incidences négatives (PAI)

PAI - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	291,43 tCO2e/ME
PAI - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée en tonnes d'émissions de CO2 par million de revenus EUR	745,28 tCO2e/ME
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3,35 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,08 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement relatif à la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les incidences négatives importantes sur les facteurs de durabilité ont été pris en compte pour les investissements du compartiment qui étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales, en sélectionnant les investissements selon une approche d'exclusion. Étaient exclus (i) les émetteurs dont les activités liées aux combustibles fossiles généraient un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil (facteurs de durabilité liés aux indicateurs d'impact négatif n° 2, 3 et 4), (ii) les émetteurs qui ont enfreint les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 10), et (iii) les émetteurs qui ont eu une exposition à des armes controversées (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 14).



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

DB ESG Balanced SAA (EUR)

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Xtr II EUR Corporate Bond SRI PAB UCITS ETF 1D	Fonds obligataires	17,3 %	Luxembourg
Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	15,4 %	Irlande
Xtrackers II EUR Corporate Bond UCITS ETF 1C	Services financiers	14,7 %	Zone euro
iShares IV- iShares MSCI EM Enhanc USD Acc	Autres fonds	12,8 %	Irlande
iShares II - iShares JPM \$ EM Bond UCITS ETF Acc	Fonds obligataires	10,7 %	Irlande
iShares IV- iShares MSCI EMU ESG Enhanced EUR Acc	Fonds d'actions	10,5 %	Irlande
Xtrackers Euro Stoxx 50 UCITS ETF 1C	Services financiers	10,0 %	Zone euro
Xtr II EUR Corp Bd Short Dur SRI PAB UCITS ETF 1C	Fonds obligataires	9,9 %	Luxembourg
iShares EO Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR(Dist)	Services financiers	9,8 %	Irlande
Xtrackers MSCI Emerging Markets UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	9,0 %	Irlande
iShares VII PLC-iShares Core S&P 500 UCITS ETF Acc	Services financiers	8,7 %	Irlande
iShares EUR High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF	Fonds obligataires	8,2 %	Irlande
BNPP Easy JPM ESG EMU Govt. Bond IG 3-5Y EUR Acc	Autres fonds	7,3 %	Luxembourg
Xtrackers II Eurozone Gov. Bond 1-3 UCITS ETF 1C	Fonds obligataires	5,4 %	Zone euro
UBS(L) FS-BB EUR Tr.1-10 UCITS ETF A Dis.EUR	Services financiers	5,0 %	Luxembourg

pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



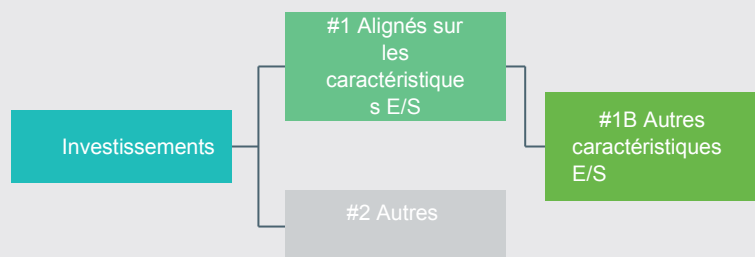
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,7 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0,3 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DB ESG Balanced SAA (EUR)

Répartition de la structure sectorielle/
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Fonds d'actions	45,15 %
Fonds obligataires	50,89 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,31 %

Situation au : 31 décembre 2022

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

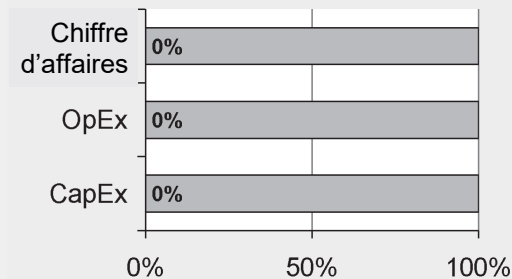
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

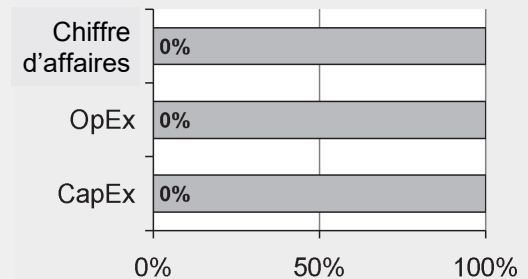
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Le pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE était donc de 0 % de l'actif net du compartiment. Il n'a toutefois pas été possible d'exclure que certaines activités économiques sur lesquelles reposent les placements soient conformes à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une structure de portefeuille majoritairement composée d'investissements compatibles avec des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. Le compartiment s'est efforcé de mettre en place une exposition indirecte à trois portefeuilles comprenant les principales classes d'actifs (portefeuille de titres à revenu fixe : jusqu'à 75 %, portefeuille d'actions : 25-60 %, portefeuille alternatif : 0-15 %), qui ont été diversifiés entre eux et au sein de chaque portefeuille (un « portefeuille » à la fois et, ensemble, les « portefeuilles »). La pondération des portefeuilles était conforme à l'objectif d'investissement. L'équipe de gestion du compartiment a mis en œuvre la politique de placement du compartiment principalement par le biais d'investissements dans des OPCVM et autres OPC. Dans ce contexte, le compartiment a suivi une stratégie de fonds de fonds.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales annoncées, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

L'équipe de gestion du compartiment et le conseiller en investissement se sont appuyés sur les données du fournisseur de données ESG externe MSCI pour effectuer des analyses fondamentales de l'univers d'investissement afin de prendre en compte les critères ESG – les dimensions environnementale (Environment), sociale (Social) et de gouvernance (Governance) – dans la sélection des fonds cibles ou des émetteurs d'instruments financiers. Les résultats de ces analyses et les recommandations d'investissement du conseiller en investissement qui en découlent ont été pris en compte dans les décisions d'investissement de l'équipe de gestion du compartiment.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des fonds d'investissement et des titres d'émetteurs notés MSCI ESG et répondant à des normes ESG minimales définies.

MSCI a attribué des notations ESG allant de AAA (note la plus élevée) à CCC (note la plus basse). La notation MSCI ESG devrait rendre les caractéristiques ESG plus compréhensibles et mesurables.

Le compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des instruments d'investissement bénéficiant d'une note MSCI ESG d'au moins BBB. En outre, il était possible d'acquérir des instruments de placement (par exemple des fonds d'investissement, des liquidités, des actions ou des obligations d'entreprises) sans notation MSCI ESG.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG applicables au compartiment au moment de l'acquisition. Si les investissements du compartiment ne répondaient plus aux normes ESG minimales du compartiment, le compartiment pouvait conserver ces investissements jusqu'à ce qu'une cession de la position soit possible et raisonnable (du point de vue de l'équipe de gestion du compartiment), tant qu'au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG.

Notation ESG pour les fonds :

La note ESG d'un fonds ou d'un ETF déterminée par MSCI était basée sur la moyenne pondérée des notes ESG individuelles des positions du fonds, telles que publiées dans les derniers inventaires. Les avoirs bancaires et les liquidités ainsi que certains produits dérivés n'ont pas été pris en compte dans ce calcul. Un ajustement a ensuite été effectué pour refléter la pondération des actifs du fonds auxquels MSCI avait attribué un score ESG tendance/momentum positif ou négatif, ainsi que la pondération des « retardataires ESG » du fonds. Les placements dont la notation ESG se situait entre B et CCC étaient considérés comme des retardataires ESG. La notation ESG du fonds a pu être modifiée en raison de changements dans les notations ESG des titres du fonds ou d'une modification de la composition du fonds analysé.

Notation ESG pour les émetteurs d'entreprises :

MSCI développe une notation ESG pour les émetteurs d'entreprises, dans laquelle la performance ESG d'une entreprise est évaluée selon différents critères ESG, indépendamment de sa réussite financière. Ces critères ESG portent notamment sur les thèmes suivants :

Environnement

- Préservation de la biodiversité
- Protection des ressources naturelles
- Protection du climat
- Prévention de la pollution et des déchets

Société

- Droits de l'homme universels
- Interdiction du travail des enfants et du travail forcé
- Non-discrimination obligatoire
- Traitement attentif du capital humain
- Opportunités sociales

Gouvernance d'entreprise

- Principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network
- Principes de lutte contre la corruption conformément au Pacte mondial

des Nations unies Notation ESG pour les États et les émetteurs

souverains :

MSCI a développé une notation ESG pour les émetteurs tels que les États, les collectivités territoriales et les émetteurs souverains, qui prend en compte les facteurs de risque ESG dans la chaîne de valeur du pays concerné. L'accent a été mis sur la gestion responsable des ressources, le droit aux services de base et la performance environnementale. Chaque pays était doté de ressources naturelles, financières et humaines différentes, ce qui s'est traduit par des points de départ différents pour la production de biens productifs et la fourniture de services. D'autres facteurs, tels qu'un système gouvernemental et judiciaire reconnu et efficace d'un point de vue ESG, une faible vulnérabilité aux impacts environnementaux ou à d'autres facteurs externes, ainsi qu'un environnement économique favorable, pouvaient également influencer l'exploitation de ces ressources.

L'équipe de gestion du compartiment a évalué les investissements potentiels sur la base de la notation MSCI ESG mentionnée ci-dessus.

Les avoirs auprès d'établissements de crédit et les liquidités supplémentaires n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

Le compartiment a tenu compte des exclusions suivantes :

1. Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.
2. Exclusions basées sur les normes : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
3. Le compartiment a exclu les émetteurs exposés à des armes controversées.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

Le processus d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues s'est basé sur une analyse des principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network - Principes de lutte contre la corruption selon le Pacte mondial des Nations unies. En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Ce dialogue a pu avoir lieu, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

Dénomination du produit : DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900KM6BB867XGNX59

ISIN : LU2132879748

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : _____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : _____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des placements qui répondent aux caractéristiques environnementales et sociales promues ci-dessous :

1. **Qualité ESG** : Le compartiment a investi dans des instruments bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB.
2. **Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles** : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.
3. **Exclusions basées sur les normes** : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
4. Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG	Le compartiment a investi dans des instruments bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB.	95,9 % des actifs du portefeuille
Exclusion sur la base des combustibles fossiles	Le compartiment exclut les émetteurs dont les activités dans le domaine des combustibles fossiles génèrent un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil.	0 % des actifs du portefeuille
Exclusions basées sur les normes	Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées	Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées	0 % des actifs du portefeuille

Les principales incidences négatives (PAI)

PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	252,6 tCO2e/M€
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée en tonnes d'émissions de CO2 par million de revenus EUR	706,3 tCO2e/M€
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3,35 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,12 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement relatif à la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les incidences négatives importantes sur les facteurs de durabilité ont été pris en compte pour les investissements du compartiment qui étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales, en sélectionnant les investissements selon une approche d'exclusion. Étaient exclus (i) les émetteurs dont les activités liées aux combustibles fossiles généraient un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil (facteurs de durabilité liés aux indicateurs d'impact négatif n° 2, 3 et 4), (ii) les émetteurs qui ont enfreint les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 10), et (iii) les émetteurs qui ont eu une exposition à des armes controversées (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 14).



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Xtrackers Euro Stoxx 50 UCITS ETF 1C	Services financiers	17,1 %	Zone euro
Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	16,9 %	Irlande
iShares IV- iShares MSCI EM Enhanc USD Acc	Autres fonds	15,7 %	Irlande
Xtr II EUR Corporate Bond SRI PAB UCITS ETF 1D	Fonds obligataires	14,0 %	Luxembourg
Xtrackers MSCI Emerging Markets UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	10,7 %	Irlande
iShares VII PLC-iShares Core S&P 500 UCITS ETF Acc	Services financiers	9,5 %	Irlande
UBS(L) FS-BB EUR Tr.1-10 UCITS ETF A Dis.EUR	Services financiers	8,0 %	Luxembourg
Xtrackers MSCI Europe ESG UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	7,2 %	Irlande
Xtrackers II Eurozone Gov. Bond 1-3 UCITS ETF 1C	Fonds obligataires	7,1 %	Zone euro
Xtr II EUR Corp Bd Short Dur SRI PAB UCITS ETF 1C	Fonds obligataires	6,9 %	Luxembourg
iShares EO Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR(Dist)	Services financiers	6,9 %	Irlande
Xtrackers II EUR Corporate Bond UCITS ETF 1C	Services financiers	6,3 %	Zone euro
iShares IV- iShares MSCI EMU ESG Enhanced EUR Acc	Fonds d'actions	5,8 %	Irlande
iShares IV- iShares MSCI USA ESG Enhanced USD Acc	Autres fonds	5,3 %	Irlande
Xtrackers II Eurozone Gov. Bond 3-5 UCITS ETF 1C	Services financiers	5,0 %	Luxembourg

pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



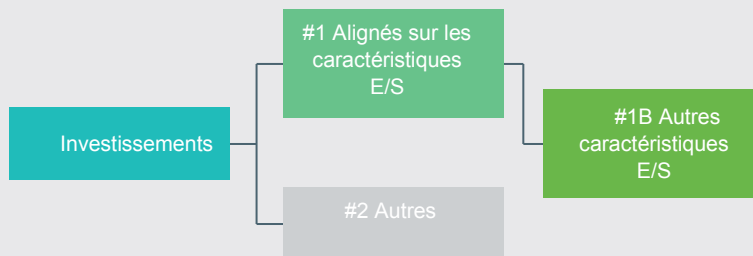
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 95,9 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

4,1 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus

Répartition de la structure sectorielle/
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Fonds d'actions	61,99 %
Fonds obligataires	32,46 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,11 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

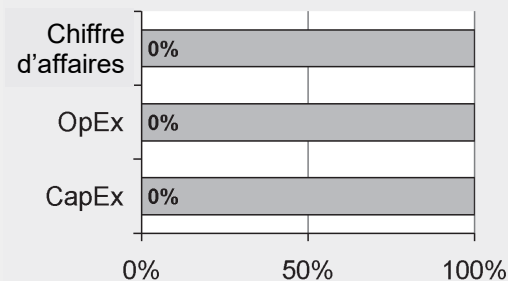
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

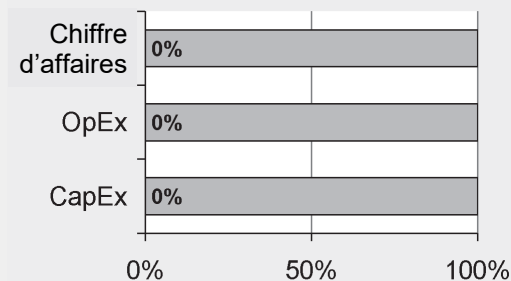
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Le pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE était donc de 0 % de l'actif net du compartiment. Il n'a toutefois pas été possible d'exclure que certaines activités économiques sur lesquelles reposent les placements soient conformes à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une structure de portefeuille majoritairement composée d'investissements compatibles avec des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. Le compartiment s'est efforcé de mettre en place une exposition indirecte à trois portefeuilles comprenant les principales classes d'actifs (portefeuille de titres à revenu fixe : jusqu'à 70 %, portefeuille d'actions : 30-80 %, portefeuille alternatif : 0-15 %), qui ont été diversifiés entre eux et au sein de chaque portefeuille (un « portefeuille » à la fois et, ensemble, les « portefeuilles »). La pondération des portefeuilles était conforme à l'objectif d'investissement. L'équipe de gestion du compartiment a mis en œuvre la politique de placement du compartiment principalement par le biais d'investissements dans des OPCVM et autres OPC. Dans ce contexte, le compartiment a suivi une stratégie de fonds de fonds.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

L'équipe de gestion du compartiment et le conseiller en investissement se sont appuyés sur les données du fournisseur de données ESG externe MSCI pour effectuer des analyses fondamentales de l'univers d'investissement afin de prendre en compte les critères ESG – les dimensions environnementale (Environnement), sociale (Social) et de gouvernance (Governance) – dans la sélection des fonds cibles ou des émetteurs d'instruments financiers. Les résultats de ces analyses et les recommandations d'investissement du conseiller en investissement qui en découlent ont été pris en compte dans les décisions d'investissement de l'équipe de gestion du compartiment.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des fonds d'investissement et des titres d'émetteurs notés MSCI ESG et répondant à des normes ESG minimales définies.

MSCI a attribué des notations ESG allant de AAA (note la plus élevée) à CCC (note la plus basse). La notation MSCI ESG devrait rendre les caractéristiques ESG plus compréhensibles et mesurables.

Le compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des instruments d'investissement bénéficiant d'une note MSCI ESG d'au moins BBB. En outre, il était possible d'acquérir des instruments de placement (par exemple des fonds d'investissement, des liquidités, des actions ou des obligations d'entreprises) sans notation MSCI ESG.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG applicables au compartiment au moment de l'acquisition. Si les investissements du compartiment ne répondaient plus aux normes ESG minimales du compartiment, le compartiment pouvait conserver ces investissements jusqu'à ce qu'une cession de la position soit possible et raisonnable (du point de vue de l'équipe de gestion du compartiment), tant qu'au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG.

Notation ESG pour les fonds :

La note ESG d'un fonds ou d'un ETF déterminée par MSCI était basée sur la moyenne pondérée des notes ESG individuelles des positions du fonds, telles que publiées dans les derniers inventaires. Les avoirs bancaires et les liquidités ainsi que certains produits dérivés n'ont pas été pris en compte dans ce calcul. Un ajustement a ensuite été effectué pour refléter la pondération des actifs du fonds auxquels MSCI avait attribué un score ESG tendance/momentum positif ou négatif, ainsi que la pondération des « retardataires ESG » du fonds. Les placements dont la notation ESG se situait entre B et CCC étaient considérés comme des retardataires ESG. La notation ESG du fonds a pu être modifiée en raison de changements dans les notations ESG des titres du fonds ou d'une modification de la composition du fonds analysé.

Notation ESG pour les émetteurs d'entreprises :

MSCI développe une notation ESG pour les émetteurs d'entreprises, dans laquelle la performance ESG d'une entreprise est évaluée selon différents critères ESG, indépendamment de sa réussite financière. Ces critères ESG portent notamment sur les thèmes suivants :

Environnement

- Préservation de la biodiversité
- Protection des ressources naturelles
- Protection du climat
- Prévention de la pollution et des déchets

Société

- Droits de l'homme universels
- Interdiction du travail des enfants et du travail forcé
- Non-discrimination obligatoire
- Traitement attentif du capital humain
- Opportunités sociales

Gouvernance d'entreprise

- Principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network
 - Principes de lutte contre la corruption conformément au Pacte mondial des Nations unies
- Notation ESG pour les États et les émetteurs souverains :

MSCI développe une notation ESG pour les émetteurs tels que les États, les collectivités territoriales et les émetteurs souverains, qui prend en compte les facteurs de risque ESG dans la chaîne de valeur du pays concerné. L'accent a été mis sur la gestion responsable des ressources, le droit aux services de base et la performance environnementale. Chaque pays est doté de ressources naturelles, financières et humaines différentes, ce qui se traduit par des points de départ différents pour la production de biens productifs et la fourniture de services. D'autres facteurs, tels qu'un système gouvernemental et judiciaire reconnu et efficace d'un point de vue ESG, une faible vulnérabilité aux impacts environnementaux ou à d'autres facteurs externes, ainsi qu'un environnement économique favorable, peuvent également influencer l'exploitation de ces ressources.

L'équipe de gestion du compartiment a évalué les investissements potentiels sur la base de la notation MSCI ESG mentionnée ci-dessus.

Les avoirs auprès d'établissements de crédit et les liquidités supplémentaires n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

Le compartiment a tenu compte des exclusions suivantes :

1. Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.
2. Exclusions basées sur les normes : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
3. Le compartiment a exclu les émetteurs exposés à des armes controversées.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

Le processus d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues s'est basé sur une analyse des principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network - Principes de lutte contre la corruption selon le Pacte mondial des Nations unies. En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Ce dialogue a pu avoir lieu, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

Dénomination du produit : DB ESG Conservative SAA (EUR)

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900VVTQSQGHD2DK87

ISIN : LU2132882023

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : _____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : _____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des placements qui répondent aux caractéristiques environnementales et sociales promues ci-dessous :

1. Qualité ESG : Le compartiment a investi dans des instruments bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB.
2. Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.
3. Exclusions basées sur les normes : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
4. Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

DB ESG Conservative SAA (EUR)

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG	Le compartiment a investi dans des instruments bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB.	99,7 % des actifs du portefeuille
Exclusion sur la base des combustibles fossiles	Le compartiment exclut les émetteurs dont les activités dans le domaine des combustibles fossiles génèrent un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil.	0 % des actifs du portefeuille
Exclusions basées sur les normes	Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées	Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées	0 % des actifs du portefeuille

Les principales incidences négatives (PAI)

PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	312,42 tCO2e/M€
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée en tonnes d'émissions de CO2 par million de revenus EUR	767,31 tCO2e/M€
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,5 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,06 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement relatif à la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les incidences négatives importantes sur les facteurs de durabilité ont été pris en compte pour les investissements du compartiment qui étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales, en sélectionnant les investissements selon une approche d'exclusion. Étaient exclus (i) les émetteurs dont les activités liées aux combustibles fossiles généraient un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil (facteurs de durabilité liés aux indicateurs d'impact négatif n° 2, 3 et 4), (ii) les émetteurs qui ont enfreint les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 10), et (iii) les émetteurs qui ont eu une exposition à des armes controversées (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 14).



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

DB ESG Conservative SAA (EUR)

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
iShares EO Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR(Dist)	Services financiers	17,9 %	Irlande
Xtr II EUR Corporate Bond SRI PAB UCITS ETF 1D	Fonds obligataires	17,2 %	Luxembourg
Xtrackers II EUR Corporate Bond UCITS ETF 1C	Services financiers	16,5 %	Zone euro
iShares Euro Corp Bond Sustainability Scr. UCITS ETF	Fonds obligataires	12,3 %	Irlande
Xtr II EUR Corp Bd Short Dur SRI PAB UCITS ETF 1C	Fonds obligataires	12,0 %	Luxembourg
iShares EUR High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF	Fonds obligataires	10,3 %	Irlande
iShares II - iShares JPM \$ EM Bond UCITS ETF Acc	Fonds obligataires	10,1 %	Irlande
Xtrackers II Eurozone Gov. Bond 1-3 UCITS ETF 1C	Fonds obligataires	10,0 %	Zone euro
Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	7,7 %	Irlande
BNPP Easy JPM ESG EMU Govt. Bond IG 3-5Y EUR Acc	Autres fonds	7,7 %	Luxembourg
UBS(L) FS-BB EUR Tr.1-10 UCITS ETF A Dis.EUR	Services financiers	7,0 %	Luxembourg
iShares III-iShares Core Euro Corp. Bond UCITS ETF	Services financiers	6,4 %	Irlande
iShares IV- iShares MSCI EM Enhanc USD Acc	Autres fonds	5,9 %	Irlande
Xtrackers II EUR High Yield Corp. Bd. UCITS ETF 1D	Services financiers	5,7 %	Luxembourg
iShares IV- iShares MSCI EMU ESG Enhanced EUR Acc	Fonds d'actions	5,3 %	Irlande

pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



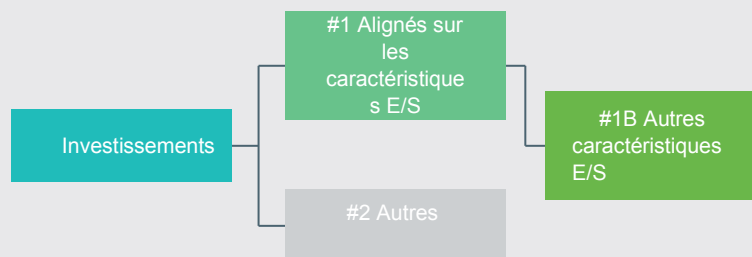
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,7% de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0,3 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements).
Pour une présentation détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

DB ESG Conservative SAA (EUR)

Répartition de la structure sectorielle/ émetteurs En % des actifs du portefeuille

Fonds d'actions	23,29 %
Fonds obligataires	73,03 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,54 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

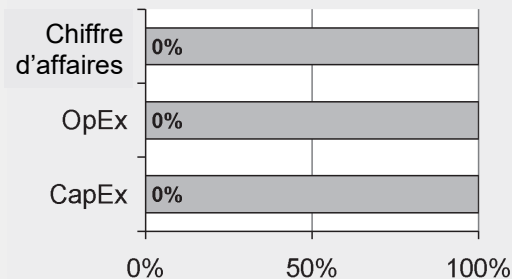
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités conformes à la taxinomie de l'UE sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

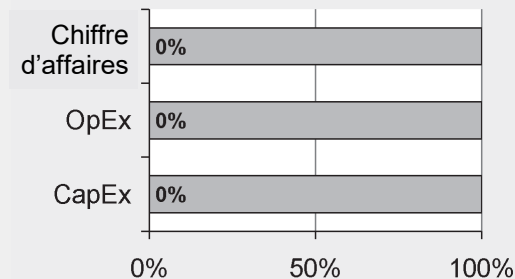
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Le pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE était donc de 0 % de l'actif net du compartiment. Il n'a toutefois pas été possible d'exclure que certaines activités économiques sur lesquelles reposent les placements soient conformes à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une structure de portefeuille majoritairement composée d'investissements compatibles avec des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. Le compartiment s'est efforcé de mettre en place une exposition indirecte à trois portefeuilles comprenant les principales classes d'actifs (portefeuille de titres à revenu fixe : jusqu'à 100 %, portefeuille d'actions : 0-40 %, portefeuille alternatif : 0-15 %), qui ont été diversifiés entre eux et au sein de chaque portefeuille (un « portefeuille » à la fois et, ensemble, les « portefeuilles »). La pondération des portefeuilles était conforme à l'objectif d'investissement. L'équipe de gestion du compartiment a mis en œuvre la politique de placement du compartiment principalement par le biais d'investissements dans des OPCVM et autres OPC. Dans ce contexte, le compartiment a suivi une stratégie de fonds de fonds.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales annoncées, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

L'équipe de gestion du compartiment et le conseiller en investissement s'appuient sur les données du fournisseur de données ESG externe MSCI pour effectuer des analyses fondamentales de l'univers d'investissement afin de prendre en compte les critères ESG – les dimensions environnementale (Environment), sociale (Social) et de gouvernance (Governance) – dans la sélection des fonds cibles ou des émetteurs d'instruments financiers. Les résultats de ces analyses et les recommandations d'investissement du conseiller en investissement qui en découlent sont pris en compte dans les décisions d'investissement de l'équipe de gestion du compartiment.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des fonds d'investissement et des titres d'émetteurs notés MSCI ESG et répondant à des normes ESG minimales définies.

MSCI attribue des notations ESG allant de AAA (note la plus élevée) à CCC (note la plus basse). La notation MSCI ESG devrait rendre les caractéristiques ESG plus compréhensibles et mesurables.

Le compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des instruments d'investissement bénéficiant d'une note MSCI ESG d'au moins BBB. En outre, il était possible d'acquérir des instruments de placement (par exemple des fonds d'investissement, des liquidités, des actions ou des obligations d'entreprises) sans notation MSCI ESG.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG applicables au compartiment au moment de l'acquisition. Si les investissements du compartiment ne répondaient plus aux normes ESG minimales du compartiment, le compartiment pouvait conserver ces investissements jusqu'à ce qu'une cession de la position soit possible et raisonnable (du point de vue de l'équipe de gestion du compartiment), tant qu'au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG.

Notation ESG pour les fonds :

La note ESG d'un fonds ou d'un ETF déterminée par MSCI est basée sur la moyenne pondérée des notes ESG individuelles des positions du fonds, telles que publiées dans les derniers inventaires. Les avoirs bancaires et les liquidités ainsi que certains produits dérivés n'ont pas été pris en compte dans ce calcul.

Un ajustement a ensuite été effectué pour refléter la pondération des actifs du fonds auxquels MSCI a attribué un score ESG tendance/momentum positif ou négatif, ainsi que la pondération des « retardataires ESG » du fonds. Les placements dont la notation ESG se situait entre B et CCC étaient considérés comme des retardataires ESG. La notation ESG du fonds a pu être modifiée en raison de changements dans les notations ESG des titres du fonds ou d'une modification de la composition du fonds analysé.

Notation ESG pour les émetteurs d'entreprises :

MSCI développe une notation ESG pour les émetteurs d'entreprises, dans laquelle la performance ESG d'une entreprise est évaluée selon différents critères ESG, indépendamment de sa réussite financière. Ces critères ESG portent notamment sur les thèmes suivants :

Environnement

- Préservation de la biodiversité
- Protection des ressources naturelles
- Protection du climat
- Prévention de la pollution et des déchets

Société

- Droits de l'homme universels
- Interdiction du travail des enfants et du travail forcé
- Non-discrimination obligatoire
- Traitement attentif du capital humain
- Opportunités sociales

Gouvernance d'entreprise

- Principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network
- Principes de lutte contre la corruption conformément au Pacte mondial des Nations unies

Notation ESG pour les États et les émetteurs souverains :

MSCI développe une notation ESG pour les émetteurs tels que les États, les collectivités territoriales et les émetteurs souverains, qui prend en compte les facteurs de risque ESG dans la chaîne de valeur du pays concerné. L'accent a été mis sur la gestion responsable des ressources, le droit aux services de base et la performance environnementale. Chaque pays est doté de ressources naturelles, financières et humaines différentes, ce qui se traduit par des points de départ différents pour la production de biens productifs et la fourniture de services. D'autres facteurs, tels qu'un système gouvernemental et judiciaire reconnu et efficace d'un point de vue ESG, une faible vulnérabilité aux impacts environnementaux ou à d'autres facteurs externes, ainsi qu'un environnement économique favorable, peuvent également influencer l'exploitation de ces ressources.

L'équipe de gestion du compartiment a évalué les investissements potentiels sur la base de la notation MSCI ESG mentionnée ci-dessus.

Les avoirs auprès d'établissements de crédit et les liquidités supplémentaires n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

Le compartiment a tenu compte des exclusions suivantes :

1. Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.
2. Exclusions basées sur les normes : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
3. Le compartiment a exclu les émetteurs exposés à des armes controversées.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

Le processus d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues s'est basé sur une analyse des principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network - Principes de lutte contre la corruption selon le Pacte mondial des Nations unies. En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Ce dialogue a pu avoir lieu, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

Dénomination du produit : DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 2549005N1048QFNZG879

ISIN : LU2132883344

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	<input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des placements qui répondent aux caractéristiques environnementales et sociales promues ci-dessous :

1. **Qualité ESG** : Le compartiment a investi dans des instruments bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB.
2. **Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles** : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.
3. **Exclusions basées sur les normes** : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
4. Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG	Le compartiment a investi dans des instruments bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB.	95,7 % des actifs du portefeuille
Exclusion sur la base des combustibles fossiles	Le compartiment exclut les émetteurs dont les activités dans le domaine des combustibles fossiles génèrent un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil.	0 % des actifs du portefeuille
Exclusions basées sur les normes	Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées	Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées	0 % des actifs du portefeuille
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	283,53 tCO2e/M€
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée en tonnes d'émissions de CO2 par million de revenus EUR	741,39 tCO2e/M€
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,71 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,07 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement relatif à la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les incidences négatives importantes sur les facteurs de durabilité ont été pris en compte pour les investissements du compartiment qui étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales, en sélectionnant les investissements selon une approche d'exclusion. Étaient exclus (i) les émetteurs dont les activités liées aux combustibles fossiles généraient un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil (facteurs de durabilité liés aux indicateurs d'impact négatif n° 2, 3 et 4), (ii) les émetteurs qui ont enfreint les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 10), et (iii) les émetteurs qui ont eu une exposition à des armes controversées (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 14).



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
iShares EO Corp Bond 0-3yr ESG UCITS ETF EUR(Dist)	Services financiers	17,8 %	Irlande
Xtrackers II EUR Corporate Bond UCITS ETF 1C	Services financiers	15,0 %	Zone euro
Xtr II EUR Corporate Bond SRI PAB UCITS ETF 1D	Fonds obligataires	14,8 %	Luxembourg
Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	13,5 %	Irlande
Xtrackers Euro Stoxx 50 UCITS ETF 1C	Services financiers	12,2 %	Zone euro
iShares IV- iShares MSCI EM Enhanc USD Acc	Autres fonds	9,8 %	Irlande
Xtrackers II Eurozone Gov. Bond 1-3 UCITS ETF 1C	Fonds obligataires	9,0 %	Zone euro
UBS(L) FS-BB EUR Tr.1-10 UCITS ETF A Dis.EUR	Services financiers	8,9 %	Luxembourg
iShares Euro Corp BondSustainability Scr. UCITS ETF	Fonds obligataires	7,8 %	Irlande
iShares EUR High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF	Fonds obligataires	7,2 %	Irlande
BNPP Easy JPM ESG EMU Govt. Bond IG 3-5Y EUR Acc	Autres fonds	6,1 %	Luxembourg
Xtrackers II Eurozone Gov. Bond 5-7 UCITS ETF 1C	Services financiers	6,1 %	Luxembourg
Xtrackers II Eurozone Gov. Bond 3-5 UCITS ETF 1C	Services financiers	5,9 %	Luxembourg
Xtrackers II EUR High Yield Corp. Bd. UCITS ETF 1D	Services financiers	5,7 %	Luxembourg
Xtrackers MSCI Emerging Markets UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	5,6 %	Irlande

pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



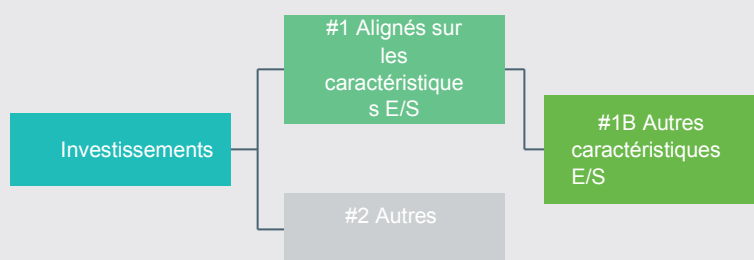
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 95,7 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

4,3 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DB ESG Conservative SAA (EUR) Plus

Répartition de la structure sectorielle/
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Fonds d'actions	37,17 %
Fonds obligataires	57,22 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,65 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

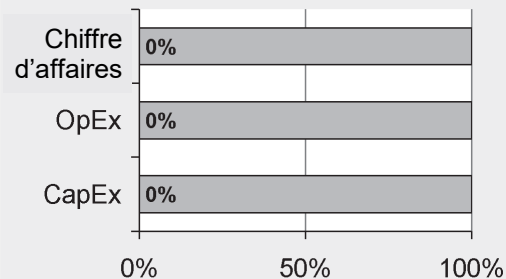
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

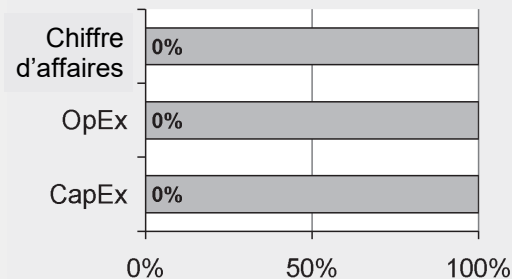
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une structure de portefeuille majoritairement composée d'investissements compatibles avec des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. Le compartiment s'est efforcé de mettre en place une exposition indirecte à trois portefeuilles comprenant les principales classes d'actifs (portefeuille de titres à revenu fixe : jusqu'à 80 %, portefeuille d'actions : 20-60 %, portefeuille alternatif : 0-15 %), qui ont été diversifiés entre eux et au sein de chaque portefeuille (un « portefeuille » à la fois et, ensemble, les « portefeuilles »). La pondération des portefeuilles était conforme à l'objectif d'investissement. L'équipe de gestion du compartiment a mis en œuvre la politique de placement du compartiment principalement par le biais d'investissements dans des OPCVM et autres OPC. Dans ce contexte, le compartiment a suivi une stratégie de fonds de fonds.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales annoncées, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

L'équipe de gestion du compartiment et le conseiller en investissement s'appuient sur les données du fournisseur de données ESG externe MSCI pour effectuer des analyses fondamentales de l'univers d'investissement afin de prendre en compte les critères ESG – les dimensions environnementale (Environment), sociale (Social) et de gouvernance (Governance) – dans la sélection des fonds cibles ou des émetteurs d'instruments financiers. Les résultats de ces analyses et les recommandations d'investissement du conseiller en investissement qui en découlent sont pris en compte dans les décisions d'investissement de l'équipe de gestion du compartiment.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des fonds d'investissement et des titres d'émetteurs notés MSCI ESG et répondant à des normes ESG minimales définies.

MSCI attribue des notations ESG allant de AAA (note la plus élevée) à CCC (note la plus basse). La notation MSCI ESG devrait rendre les caractéristiques ESG plus compréhensibles et mesurables.

Le compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des instruments d'investissement bénéficiant d'une note MSCI ESG d'au moins BBB. En outre, il était possible d'acquérir des instruments de placement (par exemple des fonds d'investissement, des liquidités, des actions ou des obligations d'entreprises) sans notation MSCI ESG.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG applicables au compartiment au moment de l'acquisition. Si les investissements du compartiment ne répondaient plus aux normes ESG minimales du compartiment, le compartiment pouvait conserver ces investissements jusqu'à ce qu'une cession de la position soit possible et raisonnable (du point de vue de l'équipe de gestion du compartiment), tant qu'au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG.

Notation ESG pour les fonds :

La note ESG d'un fonds ou d'un ETF déterminée par MSCI est basée sur la moyenne pondérée des notes ESG individuelles des positions du fonds, telles que publiées dans les derniers inventaires. Les avoirs bancaires et les liquidités ainsi que certains produits dérivés n'ont pas été pris en compte dans ce calcul.

Un ajustement a ensuite été effectué pour refléter la pondération des actifs du fonds auxquels MSCI a attribué un score ESG tendance/momentum positif ou négatif, ainsi que la pondération des « retardataires ESG » du fonds. Les placements dont la notation ESG se situait entre B et CCC étaient considérés comme des retardataires ESG. La notation ESG du fonds a pu être modifiée en raison de changements dans les notations ESG des titres du fonds ou d'une modification de la composition du fonds analysé.

Notation ESG pour les émetteurs d'entreprises :

MSCI développe une notation ESG pour les émetteurs d'entreprises, dans laquelle la performance ESG d'une entreprise est évaluée selon différents critères ESG, indépendamment de sa réussite financière. Ces critères ESG portent notamment sur les thèmes suivants :

Environnement

- Préservation de la biodiversité
- Protection des ressources naturelles
- Protection du climat
- Prévention de la pollution et des déchets

Société

- Droits de l'homme universels
- Interdiction du travail des enfants et du travail forcé
- Non-discrimination obligatoire
- Traitement attentif du capital humain
- Opportunités sociales

Gouvernance d'entreprise

- Principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network
- Principes de lutte contre la corruption conformément au Pacte mondial des Nations unies

Notation ESG pour les États et les émetteurs souverains :

MSCI développe une notation ESG pour les émetteurs tels que les États, les collectivités territoriales et les émetteurs souverains, qui prend en compte les facteurs de risque ESG dans la chaîne de valeur du pays concerné. L'accent a été mis sur la gestion responsable des ressources, le droit aux services de base et la performance environnementale. Chaque pays est doté de ressources naturelles, financières et humaines différentes, ce qui se traduit par des points de départ différents pour la production de biens productifs et la fourniture de services. D'autres facteurs, tels qu'un système gouvernemental et judiciaire reconnu et efficace d'un point de vue ESG, une faible vulnérabilité aux impacts environnementaux ou à d'autres facteurs externes, ainsi qu'un environnement économique favorable, peuvent également influencer l'exploitation de ces ressources.

L'équipe de gestion du compartiment a évalué les investissements potentiels sur la base de la notation MSCI ESG mentionnée ci-dessus.

Les avoirs auprès d'établissements de crédit et les liquidités supplémentaires n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

Le compartiment a tenu compte des exclusions suivantes :

1. Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.

2. Exclusions basées sur les normes : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

3. Le compartiment a exclu les émetteurs exposés à des armes controversées.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

Le processus d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues s'est basé sur une analyse des principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network - Principes de lutte contre la corruption selon le Pacte mondial des Nations unies. En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Ce dialogue a pu avoir lieu, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

Dénomination du produit : DB ESG Growth SAA (EUR)

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 2549000KG5DDDN6SKQ26

ISIN : LU2132882965

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	<input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des placements qui répondent aux caractéristiques environnementales et sociales promues ci-dessous :

1. **Qualité ESG** : Le compartiment a investi dans des instruments bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB.
2. **Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles** : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.
3. **Exclusions basées sur les normes** : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
4. Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

DB ESG Growth SAA (EUR)

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG	Le compartiment a investi dans des instruments bénéficiant d'une notation MSCI ESG d'au moins BBB.	99,9 % des actifs du portefeuille
Exclusion sur la base des combustibles fossiles	Le compartiment exclut les émetteurs dont les activités dans le domaine des combustibles fossiles génèrent un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil.	0 % des actifs du portefeuille
Exclusions basées sur les normes	Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées	Le compartiment a exclu les émetteurs engagés dans des transactions d'armes controversées	0 % des actifs du portefeuille

Les principales incidences négatives (PAI)

PAI - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	266,57 tCO2e/M€
PAI - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée en tonnes d'émissions de CO2 par million de revenus EUR	714,66 tCO2e/M€
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4,26 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,13 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 31 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement relatif à la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les incidences négatives importantes sur les facteurs de durabilité ont été pris en compte pour les investissements du compartiment qui étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales, en sélectionnant les investissements selon une approche d'exclusion. Étaient exclus (i) les émetteurs dont les activités liées aux combustibles fossiles généraient un chiffre d'affaires supérieur à un certain seuil (facteurs de durabilité liés aux indicateurs d'impact négatif n° 2, 3 et 4), (ii) les émetteurs qui ont enfreint les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 10), et (iii) les émetteurs qui ont eu une exposition à des armes controversées (facteurs de durabilité liés à l'indicateur d'impact négatif n° 14).



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

DB ESG Growth SAA (EUR)

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Xtrackers MSCI USA ESG UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	16,9 %	Irlande
iShares IV- iShares MSCI EM Enhanc USD Acc	Autres fonds	16,8 %	Irlande
iShares IV- iShares MSCI EMU ESG Enhanced EUR Acc	Fonds d'actions	15,9 %	Irlande
Xtrackers Euro Stoxx 50 UCITS ETF 1C	Services financiers	14,7 %	Zone euro
Xtrackers MSCI Emerging Markets UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	13,3 %	Irlande
Xtr II EUR Corporate Bond SRI PAB UCITS ETF 1D	Fonds obligataires	12,0 %	Luxembourg
Xtrackers II EUR Corporate Bond UCITS ETF 1C	Services financiers	9,9 %	Zone euro
iShares VII PLC-iShares Core S&P 500 UCITS ETF Acc	Services financiers	9,6 %	Irlande
Xtr II EUR Corp Bd Short Dur SRI PAB UCITS ETF 1C	Fonds obligataires	8,9 %	Luxembourg
iShares IV- iShares MSCI USA ESG Enhanced USD Acc	Autres fonds	7,3 %	Irlande
Vanguard Funds - Vanguard S&P 500 UCITS ETF USD	Services financiers	7,0 %	Irlande
Lyxor Japan (Topix) (DR) UCITS ETF D-EUR	Services financiers	6,4 %	France
iShares II - iShares JPM \$ EM Bond UCITS ETF Acc	Fonds obligataires	6,1 %	Irlande
iShares EUR High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF	Fonds obligataires	5,1 %	Irlande
Xtrackers MSCI UK ESG UCITS ETF 1D	Services financiers	5,1 %	Luxembourg

pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,9% de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0,1 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

DB ESG Growth SAA (EUR)

Répartition de la structure sectorielle/
émetteurs

	En % des actifs du portefeuille
Fonds d'actions	67,18 %
Fonds obligataires	29,42 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,9 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

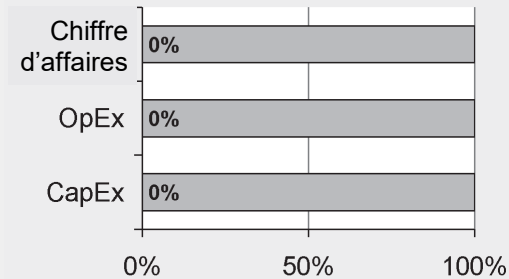
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

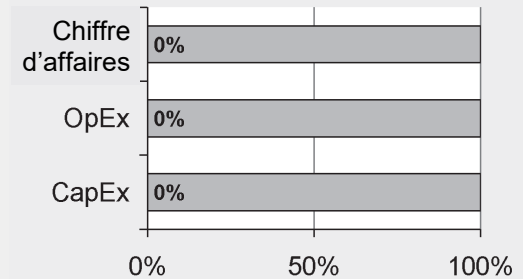
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Le pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE était donc de 0 % de l'actif net du compartiment. Il n'a toutefois pas été possible d'exclure que certaines activités économiques sur lesquelles reposent les placements soient conformes à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale

Ce compartiment a fait la promotion d'une structure de portefeuille majoritairement composée d'investissements compatibles avec des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. Le compartiment s'est efforcé de mettre en place une exposition indirecte à trois portefeuilles comprenant les principales classes d'actifs (portefeuille de titres à revenu fixe : jusqu'à 60 %, portefeuille d'actions : 40-80 %, portefeuille alternatif : 0-15 %), qui ont été diversifiés entre eux et au sein de chaque portefeuille (un « portefeuille » à la fois et, ensemble, les « portefeuilles »). La pondération des portefeuilles était conforme à l'objectif d'investissement. L'équipe de gestion du compartiment a mis en œuvre la politique de placement du compartiment principalement par le biais d'investissements dans des OPCVM et autres OPC. Dans ce contexte, le compartiment a suivi une stratégie de fonds de fonds.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales annoncées, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

L'équipe de gestion du compartiment et le conseiller en investissement s'appuient sur les données du fournisseur de données ESG externe MSCI pour effectuer des analyses fondamentales de l'univers d'investissement afin de prendre en compte les critères ESG – les dimensions environnementale (Environment), sociale (Social) et de gouvernance (Governance) – dans la sélection des fonds cibles ou des émetteurs d'instruments financiers. Les résultats de ces analyses et les recommandations d'investissement du conseiller en investissement qui en découlent sont pris en compte dans les décisions d'investissement de l'équipe de gestion du compartiment.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des fonds d'investissement et des titres d'émetteurs notés MSCI ESG et répondant à des normes ESG minimales définies.

MSCI attribue des notations ESG allant de AAA (note la plus élevée) à CCC (note la plus basse). La notation MSCI ESG devrait rendre les caractéristiques ESG plus compréhensibles et mesurables.

Le compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des instruments d'investissement bénéficiant d'une note MSCI ESG d'au moins BBB. En outre, il était possible d'acquérir des instruments de placement (par exemple des fonds d'investissement, des liquidités, des actions ou des obligations d'entreprises) sans notation MSCI ESG.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG applicables au compartiment au moment de l'acquisition. Si les investissements du compartiment ne répondaient plus aux normes ESG minimales du compartiment, le compartiment pouvait conserver ces investissements jusqu'à ce qu'une cession de la position soit possible et raisonnable (du point de vue de l'équipe de gestion du compartiment), tant qu'au moins 51 % de l'actif net du compartiment répondaient aux critères ESG.

Notation ESG pour les fonds :

La note ESG d'un fonds ou d'un ETF déterminée par MSCI est basée sur la moyenne pondérée des notes ESG individuelles des positions du fonds, telles que publiées dans les derniers inventaires. Les avoirs bancaires et les liquidités ainsi que certains produits dérivés n'ont pas été pris en compte dans ce calcul.

Un ajustement a ensuite été effectué pour refléter la pondération des actifs du fonds auxquels MSCI a attribué un score ESG tendance/momentum positif ou négatif, ainsi que la pondération des « retardataires ESG » du fonds. Les placements dont la notation ESG se situait entre B et CCC étaient considérés comme des retardataires ESG. La notation ESG du fonds a pu être modifiée en raison de changements dans les notations ESG des titres du fonds ou d'une modification de la composition du fonds analysé.

Notation ESG pour les émetteurs d'entreprises :

MSCI développe une notation ESG pour les émetteurs d'entreprises, dans laquelle la performance ESG d'une entreprise est évaluée selon différents critères ESG, indépendamment de sa réussite financière. Ces critères ESG portent notamment sur les thèmes suivants :

Environnement

- Préservation de la biodiversité
- Protection des ressources naturelles
- Protection du climat
- Prévention de la pollution et des déchets

Société

- Droits de l'homme universels
- Interdiction du travail des enfants et du travail forcé
- Non-discrimination obligatoire
- Traitement attentif du capital humain
- Opportunités sociales

Gouvernance d'entreprise

- Principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network
- Principes de lutte contre la corruption conformément au Pacte mondial des Nations unies

Notation ESG pour les États et les émetteurs souverains :

MSCI développe une notation ESG pour les émetteurs tels que les États, les collectivités territoriales et les émetteurs souverains, qui prend en compte les facteurs de risque ESG dans la chaîne de valeur du pays concerné. L'accent a été mis sur la gestion responsable des ressources, le droit aux services de base et la performance environnementale. Chaque pays est doté de ressources naturelles, financières et humaines différentes, ce qui se traduit par des points de départ différents pour la production de biens productifs et la fourniture de services. D'autres facteurs, tels qu'un système gouvernemental et judiciaire reconnu et efficace d'un point de vue ESG, une faible vulnérabilité aux impacts environnementaux ou à d'autres facteurs externes, ainsi qu'un environnement économique favorable, peuvent également influencer l'exploitation de ces ressources.

L'équipe de gestion du compartiment a évalué les investissements potentiels sur la base de la notation MSCI ESG mentionnée ci-dessus.

Les avoirs auprès d'établissements de crédit et les liquidités supplémentaires n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

Le compartiment a tenu compte des exclusions suivantes :

1. Exclusion sur la base de l'exposition aux combustibles fossiles : Le compartiment a exclu les émetteurs actifs dans le domaine des combustibles fossiles qui dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires.
2. Exclusions basées sur les normes : Le compartiment a exclu les émetteurs qui ne respectaient pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
3. Le compartiment a exclu les émetteurs exposés à des armes controversées.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

Le processus d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues s'est basé sur une analyse des principes de gouvernance d'entreprise selon l'International Corporate Governance Network - Principes de lutte contre la corruption selon le Pacte mondial des Nations unies. En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Ce dialogue a pu avoir lieu, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Société d'investissement

DWS Strategic SICAV
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
RC B 220 359

Conseil d'administration de la société d'investissement

Niklas Seifert
Président
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Gero Schomann
DWS International GmbH,
Frankfurt / Main

Sven Sendmeyer
DWS Investment GmbH,
Frankfurt / Main

Thilo Hubertus Wendenburg
Membre indépendant
Frankfurt / Main

Elena Wichmann
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Société de gestion, administration centrale, agent de transfert, agent de registre et distributeur principal

DWS Investment S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
Fonds propres au 31 décembre 2022 :
365,1 millions d'euros
avant affectation du bénéfice

Conseil de surveillance de la société de gestion

Claire Peel
Présidente
DWS Management GmbH,
Frankfurt / Main

Manfred Bauer
DWS Investment GmbH,
Frankfurt / Main

Stefan Kreuzkamp (jusqu'au 31 décembre 2022)
Frankfurt / Main

Dr. Matthias Liermann
DWS Investment GmbH,
Frankfurt / Main

Holger Naumann
DWS Group GmbH & Co. KGaA,
Frankfurt / Main

Frank Rückbrodt
Deutsche Bank Luxembourg S.A.,
Luxembourg

Directoire de la société de gestion

Nathalie Bausch
Présidente
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Leif Bjurström
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Dr. Stefan Junglen
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Barbara Schots
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Commissaire aux comptes

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Gérants de portefeuille

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstraße 11-17
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

Dépositaire

State Street Bank International GmbH
filiale du Luxembourg
49, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Distributeurs et agents payeurs, principal distributeur*

LUXEMBOURG
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg

* Concernant les autres distributeurs et agents payeurs, se reporter au prospectus de vente.

Situation au : 1^{er} mars 2023

DWS Strategic SICAV

2, Boulevard Konrad Adenauer

1115 Luxembourg, Luxembourg

RC B 220 359

Tél. : +352 4 21 01-1

Fax : +352 4 21 01-9 00